



**PROGRAMME SECTORIEL : UNE  
CROISSANCE ÉCONOMIQUE  
DURABLE ET INCLUSIVE EN  
FAVORISANT LE  
DÉVELOPPEMENT RURAL ET LA  
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (CEDI)**

INTERVENTION 1 : APPUI AU RENFORCEMENT DE  
L'ÉLEVAGE ET DE L'ÉCONOMIE PASTORALE AU  
NIVEAU DE LA RÉGION DE KOULIKORO (MLI16 048  
11)

INTERVENTION 2 : LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ  
ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION AU NIVEAU  
DES CERCLES DE NARA, KOLOKANI ET BANAMBA  
(KOULIKORO) – MLI 16 049 11

# TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION .....	7
2. PRESENTATION DU PROGRAMME SECTORIEL.....	9
2.2. ANALYSE DES STRATEGIES D'INTERVENTION DU PROGRAMME SECTORIEL.....	11
2.3. SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES ENTRE LES DEUX VOILETS DU PROGRAMME SECTORIEL .....	13
2.4. SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES ENTRE LE PROGRAMME SECTORIEL ET D'AUTRES PROJETS ET PROGRAMMES EN COURS D'EXECUTION .....	15
2.5. ACTEURS ET LEURS ROLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL .....	23
3. FICHE D'INTERVENTION.....	29
4. CADRE DE MONITORING FINAL.....	30
4.1. LOGIQUE D'INTERVENTION « APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'ECONOMIE PASTORALE » .....	30
4.2. LA MATRICE DE MONITORING .....	35
Niveau de l'impact .....	35
Niveau de l'outcome.....	36
Niveau de l'output.....	38
4.3. PLAN DE GESTION DES RISQUES .....	48
4.4. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	50
4.5. MECANISMES DE SUIVI .....	54
5. FICHE D'INTERVENTION.....	61
6. CADRE DE MONITORING FINAL.....	63
6.1. LOGIQUE D'INTERVENTION .....	63
6.2. LA MATRICE DE MONITORING .....	67
Niveau de l'impact .....	67
Niveau de l'outcome.....	69
Niveau de l'output.....	70
6.3. PLAN DE GESTION DES RISQUES .....	81
RISQUES OPERATIONNELS.....	81
RISQUES DE DEVELOPPEMENT.....	82
RISQUES LIES A LA DURABILITE .....	84
RISQUES FINANCIERS ET JURIDIQUES.....	85
6.4. MECANISMES DE SUIVI .....	86

6.5.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE.....	90
7.	ANNEXES .....	92
7.1.	LISTE DES ACTEURS IMPLIQUES DANS LE PROCESSUS BASELINE. ....	92
7.2.	BIBLIOGRAPHIE .....	96
7.3.	LISTE DES ETUDES COMPLEMENTAIRES.....	97

## Tableau : liste des abréviations

ADR	Agence de Développement Régional
AEDD	Agence de l'Environnement et de Développement Durable
AGIR	l'Alliance Globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest
AGR	Activité génératrice de revenus
AOPP	Associations des Organisations Professionnelles Paysannes
APEJ	Agence de Promotion de l'Emploi des Jeunes
AREPK	Appui au Renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale au niveau de la Région de Koulikoro
ATN	Assistant Technique National
BAB	Banque d'Aliment Bétail
BIBLIOSTAT	bibliothèque de documents de base
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAFO	Coordination des Associations et Organisations Féminines
CCOCSAD	Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CEDI	Programme sectoriel « une Croissance Economique Durable et Inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire
Classification	
AIC	Méthode de calcul pour classifier la vulnérabilité
CLOCSAD	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CRA-K	Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro
CREDD	Cadre de Relance Economique pour le Développement Durable
CROCSAD	Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CR-ONG	Coordination Régionale des Organisations Non Gouvernementale
CT	Collectivités Territoriales
CVR	Cabinet Vétérinaire Rural
DEV	Développement
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DRPFEF	Direction Régionale de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
DRPIA	Direction Régionale des Productions et des Industries Animales
DRPSIAP	Direction régionale de la planification, de la statistique, de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
DTF	Dossier Technique et Financier
EAC	Enquête Agricole de Conjoncture
EJIOM	
ELIM	Enquête légère Intégrée auprès des ménages
ESAN	Enquête de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
F CFA	Franc pour la Communauté Française d'Afrique
FAO	Food and Agriculture Organisation ;
FFOM	Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces

FIER	Projet de Formation Professionnelle, Insertion et Appui à L'Entrepreneuriat des Jeunes Ruraux
FIN	Financier
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
ICD	Initiatives Conseils pour le développement
HQ	Head Quater
IM	Intervention Manager
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRC	Renforcement des Capacités des Institutions et acteurs de la société civile
JUR	Juridique
Kondo	
Jigima	Institution de micro finance
LCIANK	Lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau de la Région de Koulikoro
LOA	Loi d'Orientation Agricole
M & E	Monitoring and Evaluation (suivi et évaluation)
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MDF	
MICS	Multiple indicators cluster surveys: Enquete à grappe à indicateurs multiples
Monop	Monitoring operation
NAEMA	Nomenclatures d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
OB	Organisation bénéficiaire
ODD	Objectifs de Développement Durable
ODHD	Observatoire du Developpement Humain Durable
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OP	Organisation Professionnelle
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
OPA	Organisation de Producteurs Agricoles;
OPS	Opérationnel
OSC	Organisations de la Société Civile
PAI-MEP	Projet d'Appui Institutionnel au Ministère de l'Elevage et Pêche
PAI-SEP	Projet d'Appui Institutionnel aux Sous Elevage et Pêche
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PLIAM/FBSA	Programme de lute contre l'insécurité Alimentaire et la Malnutrition du Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
PNISA	Programme National d'Investissement Agricole
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
PRODEZEM	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage du Zébu Maure
PTF	Partenaires techniques et financiers
PV	Poste Vétérinaire
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
RH	Ressources humaines
SAP	Système d'Alerte Précoce

SIGMA	Système informatique de gestion des ressources en eau du Mali
SIMB	systèmes d'information des Marchés à Bétail
SLPIA	Service Local des Productions et des Industries Animales
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
STD	Services techniques déconcentrés de l'Etat
SYSEP	Système de Suivi/Evaluation des Sous Elevage et Pêche
TP	Thèmes prioritaires
TT	Thèmes transversaux
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
UTM	Union Technique de la Mutualité Malienne
WSM	Solidarité Mondiale;

# 1. Introduction

## ***Un Programme sectoriel axé sur le développement de l'économie locale à travers un renforcement de l'élevage et la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.***

La Convention Spécifique du Programme sectoriel « une croissance économique durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire (CED'I) a été signée le 13 septembre 2017. Ce programme a pour objectif global d'intensifier la production Agricole de manière durable, moderne, compétitive, valoriser les produits Agricoles, notamment sur les exploitations familiales et promouvoir la sécurité alimentaire. Ce programme comprend deux objectifs spécifiques libellés comme suit :

- Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcés dans la Région de Koulikoro ;
- La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des Cercles de Nara, Banamba, Kolokani est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire.

Ces objectifs globaux sont déclinés en deux résultats qui correspondent à des objectifs spécifiques des volets du Programme ou Interventions à savoir :

- Intervention n°1 : « Appui au Renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale » (AREPK) qui vise à renforcer, durablement, l'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés.
- L'intervention n°2 : « Lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » (LCIANK) qui vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba.

## ***Un processus participatif d'élaboration du rapport Baseline avec l'ensemble des parties prenantes.***

Le présent Rapport Baseline constitue le produit final d'un processus participatif d'élaboration de la Baseline avec la participation des différentes parties prenantes à savoir les représentants des institutions et organisations de la société civile suivantes :

- Les Organisations Professionnelles Agricoles, les associations féminines ;
- Les Organisations Non Gouvernementales à travers la Coordination Régionale des ONG ;
- Les associations féminines à travers la Coordination Régionale des Associations Féminines ;
- Les ONG Belges partenaires de mise en œuvre : PROTOS, VSF – Belgique, Solidarité Mondiale/WSM, SOS – Faim, Croix Rouge Belgique ainsi que les ONG locales associées ;
- La Chambre Régionale d'Agriculture ;
- Les services techniques déconcentrés de l'Etat de la Région de Koulikoro ;
- Les collectivités territoriales de la Région de Koulikoro ;
- L'Administration Territoriale au niveau Région et Cercles ;
- Les Ministères techniques concernés (5) ;
- L'Agence Belge de Développement – ENABEL à différents niveaux : équipe opérationnelle, Représentation à Bamako et Siège à Bruxelles.

Ce processus s'est étalé depuis la période de formulation de ce programme sectoriel jusqu'à sa période

de démarrage suite à la signature de la Convention Spécifique le 13 septembre 2017.

Nous rappelons les grandes lignes du processus d'élaboration de la présente situation de référence des interventions de ce programme sectoriel :

- Décembre 2016 : élaboration d'une première matrice de monitoring des résultats contenue dans le Dossier Technique et Financier qui est un document annexe de la Convention spécifique ;
- Avril à septembre 2017 : Elaboration et finalisation du plan de travail de Baseline grâce à une facilitation du Bureau d'études MDF. Cette période a été aussi l'occasion pour les parties prenantes (ci-haut citées) de se familiariser avec le concept « MoreResults » et l'analyse des logiques de changements dans une vision holistique de l'approche territoriale qui doit guider la mise en œuvre des différentes interventions. Par ailleurs cette période a été mise à profit pour approfondir les réflexions sur les relations de synergies et de complémentarités entre l'intervention renforcement des capacités et les interventions sectorielles mais également les stratégies opérationnelles de mise en œuvre des projets collaboratifs.
- Septembre à octobre 2017 : Mise en œuvre du plan de travail de la Baseline et planification opérationnelle des différentes interventions avec les parties prenantes.
- Novembre 2017 : Organisation à Koulikoro, d'un atelier technique de finalisation des différents rapports Baseline avec une large participation des parties prenantes, des Ministères techniques ainsi que la Représentation d'Enabel. Le backstopping de cet atelier a été assuré par une consultante de MDF et un Expert du Département « Expertises Sectorielles » au Siège d'Enabel. Cet atelier a permis de garantir la cohérence entre les indicateurs de suivi des interventions et ceux des systèmes nationaux existants. In fine, les travaux de cet atelier ont permis de : (i) assurer une meilleure appropriation de la logique des interventions, (ii) clarifier davantage les relations de synergies et de complémentarités entre les interventions, (iii) les stratégies de mise en œuvre de ces dernières, (iv) recueillir des inputs pour une meilleure prise en compte des thèmes transversaux et (v) élaborer la feuille de route pour la finalisation des rapports Baseline.
- Décembre 2017 à février 2018 : Amendement et finalisation du Rapport Baseline par l'équipe opérationnelle de concert avec la Représentation, Siège d'Enabel ainsi que le Bureau d'études MDF.

***Connaitre la situation de départ des Interventions du Programme : un exercice d'appropriation du programme par les parties prenantes dans une optique de redevabilité et réédition des comptes.***

Le rapport « ligne de base » ou Baseline fait le lien entre la formulation et la mise en œuvre d'une intervention. Il vise à préparer sa mise en œuvre tout en garantissant son appropriation par les parties prenantes pour une compréhension commune de l'intervention. Il s'agit donc d'un processus participatif d'élaboration de la Baseline avec la contribution des différentes parties prenantes. Il tient compte aussi des évolutions du contexte et des réflexions stratégiques des différentes parties prenantes impliquées dans ce processus avec une facilitation assurée par MDF. Il décrit la situation au démarrage de l'intervention et fournit une base quantitative et qualitative par rapport à laquelle les progrès et les changements réalisés seront mesurés.

Ce document est structuré en deux grandes parties correspondant chacune à une Intervention ou Volet du Programme sectoriel. Chaque partie analyse (i) le cadre de monitoring ; (ii) le plan de gestion des risques, (iii) la planification opérationnelle ; (iv) la stratégie de mise en œuvre et (vi) le Mécanismes de suivi.

## 2. Présentation du Programme sectoriel

### 2.1. Analyse de la logique d'intervention du programme sectoriel « une croissance durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire.

Ce présent programme sectoriel promeut une croissance économique inclusive afin de favoriser le développement de l'économie locale de la zone pastorale et agropastorale de la Région de Koulikoro.

Le volet 1 de ce programme intitulé « Appui au renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale au niveau de la région de Koulikoro » est axé principalement sur la promotion des filières animales afin de contribuer à une amélioration de l'économie locale au profit des populations.

Le volet 2 de ce programme est intitulé « Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition (Koulikoro) » est relatif au renforcement des moyens d'existence des ménages vulnérables afin d'une part, de les rendre plus résilients et d'autre part, de les inscrire dans une économie de marchés au travers des productions agricoles et animales.

La gestion opérationnelle du Programme accordera une attention particulière aux aspects suivants :

- Promouvoir une approche cohérente du développement de l'économie locale, basée sur des données fiables et disponibles en temps utile, en lien avec des Systèmes d'Information Géographiques performants.
- Renforcement des capacités des différents acteurs autour de thématiques (Elevage, Sécurité Alimentaire) et autour de projets concrets, clairement identifiés au niveau des communes.
- Renforcement de l'offre de services aux groupes vulnérables grâce à des partenariats bien compris entre les associations, les collectivités et les services techniques.
- La définition de modèles de gestion adaptés aux différents types d'infrastructures publiques (Périmètres maraîchers, Hangars de stockage, marchés, Puits villageois) permettra d'améliorer la fonctionnalité et durabilité des investissements.
- Le renforcement du dialogue entre les communautés rurales, les organisations représentatives et les acteurs institutionnels (Collectivités et Services Techniques).
- La mutualisation des ressources. Les deux interventions et l'Intervention Renforcement des Capacités (IRC) auront en commun des ressources partagées mobilisées à travers une Unité Conjointe de Gestion du Programme garantissant la cohérence d'ensemble de toutes les interventions tout en apportant des expertises techniques aux différentes unités d'intervention.

L'utilisation de la technique de planification en cascade, permet d'illustrer parfaitement la logique d'intervention de ce programme sectoriel relativement complexe et ambitieux dans sa conception générale et dans sa mise en œuvre en milieu pastoral et agropastoral de la Région de Koulikoro. Le tableau ci-dessous permet de visualiser les niveaux de raisonnement logique : (i) niveau Programme sectoriel et (ii) niveau volets du Programme sectoriel ou Interventions.

Programme sectoriel « Une Croissance Durable et Inclusive »	Intervention 1 : Renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale	Intervention 2 : Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition
<p><b>Objectif global</b> Intensifier la production Agricole de manière durable, moderne, compétitive, valoriser les produits Agricoles, notamment sur les exploitations familiales et promouvoir la sécurité alimentaire.</p>		
<p><b>Objectifs spécifiques</b></p> <p><b>OS1</b> : Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcés dans la Région de Koulikoro</p> <p><b>OS2</b> : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des Cercles de Nara, Banamba, Kolokani est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire</p>	<p><b>Objectif global</b></p> <p>Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcés dans la Région de Koulikoro</p>	<p><b>Objectif global</b></p> <p>La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des Cercles de Nara, Banamba, Kolokani est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire</p>
<p><b>Résultats :</b></p> <p>R.1 : L'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) est durablement renforcée grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés</p> <p>R.2 : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau de communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba</p>	<p><b>Objectif spécifique</b></p> <p>L'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) est durablement renforcée grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés</p>	<p><b>Objectif spécifique</b></p> <p>La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau de communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba</p>
<p><b>Activités</b> : ce sont les résultats des interventions n°1 et n°2</p>	<p><b>Résultats</b></p> <p>R.1 : le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique territorial</p> <p>R.2 : les capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées</p> <p>R.3 : La gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation est améliorée au profit des citoyennes et des citoyens</p> <p>R.4 : les conditions de mise en marché des produits d'élevage, au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, sont améliorées</p> <p>R.5 un programme de recherche-action permet de développer des innovations et de capitaliser les expériences</p>	<p><b>Résultats</b></p> <p>R.1 : Les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local</p> <p>R.2 : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois</p> <p>R.3 : L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio-communautaires sont améliorés durablement</p> <p>R.4 : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables</p>

## 2.2. Analyse des stratégies d'intervention du Programme sectoriel

### 2.2.1. Rappel des principes d'interventions

La mise en œuvre du Programme repose sur des principes d'interventions suivants<sup>1</sup> :

- Alignement au CREDD et aux différentes politiques sectorielles ;
- Alignement et accompagnement de la mise en œuvre des Plans de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) dans le cadre de la promotion des filières d'élevage porteuses et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau d'un ou plusieurs Espaces Economiques Partagées ;
- Non substitution aux acteurs institutionnels locaux ;
- Complémentarités et coordination avec les autres acteurs de développement ;
- Valorisation des leçons tirées des expériences ;
- Flexibilité dans la mise en œuvre ;
- Gestion Axée résultats ;
- Equipes intégrées et multidisciplinaires ;
- Principe de subsidiarité dans le fonctionnement organisationnel ;
- Vers une approche multi-acteurs et une valorisation des expertises locales.

### 2.2.2. Stratégies de mise en œuvre

La mise en œuvre du programme sectoriel combinera deux approches distinctes mais qui sont synergiques et complémentaires par rapport au développement de l'économie pastorale et agropastorale : une approche « résilience » et une approche « chaîne de valeur ».

#### **Stratégie n°1 : Approche « résilience »**

Cette approche de résilience vise à renforcer les moyens d'existence des pasteurs et agro-pasteurs des Cercles concernés de de la Région de Koulikoro à travers deux portes d'entrées spécifiques selon les volets du Programme Sectoriel.

Le volet 1 du Programme (AREPK) aborde la question de résilience des pasteurs / agropasteurs en vue de sécuriser les systèmes de production pastoraux et agropastoraux face aux chocs multidimensionnels qu'ils subissent (chocs économiques, sociaux, climatiques). Dans le cadre du renforcement de l'élevage pastoral, ce volet développe des actions autour des axes d'intervention suivants qui contribuent à la résilience de ce système de production :

- Prise en compte du rôle social et l'importance économique de l'élevage dans les stratégies de développement économique territorial ;
- Renforcement des capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage ;
- Amélioration, durable, de la gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation ;
- Développement d'innovations et capitalisation d'expériences.

---

<sup>1</sup> Le DTF présente une description détaillée de ces différents principes d'intervention. Ce détail n'est pas repris ici afin de ne pas alourdir le volume de ce rapport.

Le volet n°2 (LCIANK) met l'emphase sur la résilience des ménages pastoraux et agropastoraux à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Concrètement ce volet développe cette approche à travers les axes d'interventions suivants :

- Appui à la définition et mise en œuvre des stratégies locales pour une meilleure prise en compte de l'élevage et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (l'analyse, la planification et la coordination locale sous sectorielle) ;
- Maîtrise d'ouvrage locale et gestion durable d'investissements structurants pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois ;
- Amélioration de l'utilisation des aliments et de l'accès aux services socio- communautaires ;
- La résilience pour les petits producteurs et groupes vulnérables.

### **Stratégie n°2 : Approche « chaîne de valeur »**

Cette approche sera développée à travers une valorisation des produits locaux, l'accès et la compétitivité de ces produits sur les marchés tout en générant des revenus et une valeur ajoutée inclusive. Tout ce devrait favoriser la création inclusive d'emplois et de richesses au niveau des territoires locaux. Concrètement, cette approche sera développée au niveau des axes d'interventions suivants :

- L'amélioration des conditions de mise en marché des produits d'élevage, au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois (cf R4 volet 1) ;
- L'amélioration de l'intégration aux dynamiques de marché pour les petits producteurs et groupes vulnérables (cf. R4 volet 2) ;
- La mise en place et la gestion durable d'investissements structurant (cf. R3 volet 1 et R2 volet 2 notamment les périmètres maraichers).

## 2.3. Synergies et complémentarités entre les deux volets du Programme Sectoriel

La mise en cohérence d'ensemble et les synergies d'intervention seront assurées par l'Unité Conjointe de Gestion de Programme. Le développement de ces relations seront développées autour de quatre grands axes de travail en commun. Au niveau de chaque axe de travail les thématiques précises de renforcement des capacités des organisations bénéficiaires ont été esquissés et seront revus et adaptés de façon itérative tout au long du processus de mise en œuvre.

### a) Renforcement des capacités locales pour une meilleure prise en compte de l'importance de l'élevage et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les stratégies de développement économique

Les interventions sectorielles n'ont pas l'ambition d'accompagner les collectivités territoriales sur l'ensemble du processus d'élaboration des PDESC dans les territoires d'intervention. Elles visent à accompagner les institutions et Organisations de la Société Civile (OSC) dans l'analyse, la planification et la coordination en matière d'élevage et de sécurité alimentaire dans le respect des thèmes transversaux et thèmes prioritaires du Programme de Coopération. Cet accompagnement s'articule autour des actions suivantes :

- Renforcement des capacités sur l'approche et la méthodologie de prise en compte et de priorisation des filières « élevage » dans la Stratégie de Développement Economique Régionale : élaboration du plan régional de développement des chaînes de valeur des produits d'élevage.
- Renforcement des capacités sur l'approche et la méthodologie de prise en compte du schéma d'aménagement pastoral dans leur PDESC.
- Renforcement des capacités sur l'approche et la méthodologie de prise en compte de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans leurs politiques locales et leur PDESC : élaboration des plans d'investissements structurants productifs et d'offre de services publics de proximité.
- Renforcement des capacités sur l'approche et la méthodologie de prise en compte des thèmes transversaux et prioritaires (Genre, environnement et adaptation aux changements climatiques, agenda numérique) dans leur PDESC.
- Renforcement des capacités des acteurs locaux sur les politiques d'élevage et de sécurité alimentaire ainsi que les rôles respectifs qu'ils sont appelés à jouer.

### b) Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage et de gestion des infrastructures par les organisations porteuses de changements

Les deux interventions sectorielles appuient l'émergence et la mise en œuvre des projets publics collaboratifs d'infrastructures structurantes et de base dans le respect des thèmes transversaux : Genre, environnement et lutte contre les changements climatiques, agenda numérique. L'enjeu principal dans la mise en œuvre de ces projets est la qualité des services rendus aux usagers. Cette qualité de service est intimement liée à la qualité des projets réalisés et à la performance des systèmes de gestion mis en place. Pour ce faire, les deux interventions mèneront ensemble des actions synergiques pour renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage et de gestion des différentes organisations porteuses des projets (Collectivités territoriales, Groupements économiques locaux, Associations locales) et des autres acteurs parties prenantes à leur mise en œuvre (entreprises, bureaux d'études et de contrôle, comités locaux de suivi et de gestion). De manière générale, les besoins de renforcement des capacités des organisations tournent autour des thématiques suivantes :

- La chaîne de maîtrise d'ouvrage : étapes (études préalables, passation des marchés, réalisation, gestion et suivi post investissement), répartition des rôles, réglementation, procédures et outils de passation des marchés, éthique et gouvernance ;
- La gestion des marchés publics ;
- La mise en place de systèmes appropriés de gestion des infrastructures publiques ;
- La gestion des projets communautaires, associatifs, publics et privés dans les domaines de l'élevage, de la lutte contre l'insécurité alimentaire et des thèmes transversaux.

c) Recherche – action, innovations et capitalisation

Les deux interventions sectorielles s'appuieront sur des expériences antérieures de la Coopération Belge et d'autres PTF pour développer et mettre à échelle des solutions adaptées afin de réaliser des actions à impact rapide pour les populations. Les actions communes s'articulent autour de :

- De la capitalisation et partage d'expériences ;
- La mise à échelle des solutions adaptées innovantes ;
- La prise en compte des thèmes transversaux et thèmes prioritaires autour des axes suivants :
  - Accompagnement des acteurs locaux dans la mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits ;
  - Facilitation pour une autonomisation économique des femmes ;
  - Développement et utilisation d'applications numériques dans le domaine de l'élevage, la sécurité alimentaire / nutritionnelle ;
  - Appui au secteur privé comme moteur de croissance économique durable et inclusif en milieu pastoral et agropastorale ;
  - Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre les effets des changements climatiques.

d) Accès aux marchés et valorisation des produits locaux à travers des chaînes de valeur spécifiques

Les deux interventions veulent impulser une dynamique locale de création d'emplois et de revenus au profit de la population par la valorisation des produits locaux et leur compétitivité sur les marchés. L'accent est mis sur :

- Le développement des filières d'élevage à travers quatre chaînes de valeur : lait transformé, viande bovine, bovin sur pied et ovin embouché ;
- L'amélioration de l'intégration des marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables en mettant l'accent sur le développement de la filière maraîchère.

## 2.4. Synergies et complémentarités entre le Programme sectoriel et d'autres Projets et Programmes en cours d'exécution

### 2.4.1. Synergie d'intervention avec d'autres Partenaires Techniques et Financiers

Plusieurs projets et programmes de développement de l'élevage et d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont en cours d'exécution au niveau de la région de Koulikoro. Dans le cadre d'une approche multi-acteurs de mise en œuvre développée par le Programme Sectoriel CEDI, les relations de synergies et de complémentarités seront établies avec d'autres partenaires techniques et financiers. Ces relations seront développées sur le terrain par les équipes d'interventions et les partenaires régionaux et locaux en s'appuyant sur les piliers majeurs et priorités pertinentes qui ont été déjà définies dans le cadre de l'Alliance Globale pour la résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest – AGIR<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous présente les quatre piliers de ce cadre de référence commun ainsi que les priorités d'actions conjointes qui sont les plus pertinentes pour la qualité de mise en œuvre du Programme sectoriel CEDI.

---

<sup>2</sup> Ces piliers et priorités se retrouvent également dans le plan stratégique 2018 – 2035 du Mali dans le cadre de la mise en œuvre de cette Alliance Globale.

Piliers	Priorités
<b>Pilier 1 - Restaurer, renforcer et sécuriser les moyens d'existence et améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables.</b>	
	Amélioration de l'accès à l'eau potable
	Amélioration du système de stockage alimentaire à travers les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire
<b>Pilier 2 - Renforcer la nutrition des ménages vulnérables</b>	
	Renforcement de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition dans les structures de santé et au niveau communautaire.
<b>Pilier 3 - Renforcer durablement la productivité agricole et alimentaire, les revenus des plus vulnérables et leur accès aux aliments</b>	
	Amélioration du cadre et des conditions de vie en milieu rural et périurbain à travers la promotion économique et sociale des femmes, des jeunes et des ménages vulnérables
	Promotion et valorisation des produits agro-pastoraux à travers le système chaîne de valeur à l'échelle locale et la connexion avec le marché
	Renforcement des actions d'adaptation aux impacts des changements climatiques / Mise en place de mécanismes opérationnels de gestion des risques et aléas qui menacent les systèmes de production agricole dans les zones vulnérables
	Renforcement des capacités organisationnelles des producteurs vulnérables du secteur rural
	Promotion et sécurisation des droits fonciers des agriculteurs, agro-pasteurs et pêcheurs vulnérables et singulièrement des femmes et des jeunes
<b>Pilier 4 - Renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle</b>	
	Renforcement de la capacité locale, régionale et nationale d'anticipation et de réponse face aux crises alimentaires et nutritionnelles, aux changements climatiques et aux risques de catastrophes
	Amélioration de l'efficacité du ciblage des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en tenant compte de la dimension genre
	Prise en compte dans les politiques et stratégies des dynamiques de population et de changements climatiques
	Renforcement du suivi-évaluation, de la recherche et de la capitalisation des résultats et des bonnes pratiques
	Appui à la mise en place d'une coordination efficace des interventions aux différentes échelles

#### **2.4.2.Synergies avec l'Intervention « Renforcement des Capacités des Institutions et acteurs de la société civile (IRC) » au niveau de la Région de Koulikoro et du niveau Central.**

L'IRC concentrera ses efforts sur le renforcement des capacités individuelles même si par ailleurs elle contribue au renforcement des capacités organisationnelles des institutions et acteurs de la société civile qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du Programme sectoriel.

Ainsi donc l'IRC s'occupe principalement du renforcement des compétences des ressources humaines des organisations impliquées dans la mise en œuvre des interventions sectorielles. Concrètement cette intervention s'intéresse au développement de connaissances, compétences, attitudes et de la

motivation, ainsi que leur application au sein de l'organisation. A cet effet, elle distingue trois types de capacités individuelles à renforcer :

a) **Les capacités managériales** : cela inclut le développement des connaissances et des compétences au niveau individuel qui sont nécessaires pour le fonctionnement organisationnel de l'organisation bénéficiaire. Il s'agit de l'élaboration des politiques, la planification, la réflexion stratégique, la gestion opérationnelle, la gestion des finances, la résolution des conflits, M & E, la gestion des RH, etc.

b) **Les capacités techniques** : ceci est liée au développement et à l'application des connaissances et des compétences techniques, et ce selon la spécificité de l'organisation (par exemple dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, la communication, les NTIC, etc.

c) **Les capacités comportementales** dans le sens large. Il s'agit des capacités de type « soft », tels que les attitudes, la capacité interrelationnelle et à travailler en réseau. Les capacités individuelles sont en effet largement déterminées par leurs connaissances et compétences, mais une partie importante est déterminée par la motivation, les valeurs, les attitudes et les attentes. Le renforcement des capacités individuelles peut s'orienter sur l'activation ou la modification des comportements, des attitudes et de la motivation.

Les relations de synergies et complémentarités pourront se construire autour de trois thématiques d'intérêt commun : (i) Ingénierie de renforcement des capacités ; (ii) Développement des compétences techniques, (iii) Innovations / recherche - action autour des thèmes transversaux et thèmes prioritaires.

a) Le développement d'une ingénierie de renforcement des capacités organisationnelles

Afin de garantir la durabilité, la pertinence, l'efficacité et l'efficience du Programme sectoriel et de l'IRC, une ingénierie de renforcement des capacités sera développée. Ainsi l'IRC viendra en appui au programme sectoriel à travers une expertise en renforcement des capacités organisationnelles. Cette expertise va apporter un appui au développement d'outils et méthodes pertinentes permettant de déterminer les capacités à renforcer au niveau des institutions et organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du Programme sectoriel. Cela passe par (i) des sessions d'information auprès des organisations bénéficiaires ; (ii) auto-analyses diagnostics et élaboration de cartes de performance par organisation bénéficiaire (ou groupe d'organisations bénéficiaires) ; et (iii) l'élaboration de plans de renforcement des capacités.

L'IRC travaille en étroite collaboration avec les interventions sectorielles afin d'avoir une approche unie envers les acteurs<sup>3</sup> et de garantir que les cartes de performance et les plans de renforcement des capacités qui en découlent, intègrent les dimensions techniques des capacités. Les interventions sectorielles seront à ce titre consultées lors de l'élaboration des termes de référence pour contractualiser l'expertise nécessaire. Elles seront également consultées pour s'assurer que l'analyse des besoins couvre l'essentiel sans devenir trop lourd, ainsi que pour l'approbation des cartes de performance et des plans de renforcement des capacités.

L'IRC intègre la diversification des méthodes dans son dispositif opérationnel comme moyen pour cibler l'acquisition, l'utilisation et le maintien des compétences et connaissances. Dans cette optique les

---

<sup>3</sup> Les organisations bénéficiaires étant des acteurs de mise en œuvre des interventions sectorielles.

méthodes de renforcement des capacités seront diverses et variées :

- La **formation** : formations 'sur site', 'en dehors du site' ou formation sur le tas.
  - Les **échanges** : voyage d'étude, visite de travail, participation à un séminaire ou une conférence, échanges virtuels à travers l'internet, de vidéos, radio, publication, réseautage.
  - Le **coaching** est un processus d'appui structuré à un individu ou un groupe d'individus d'une organisation ou d'un réseau, par un expert dans ce processus et en s'appuyant sur les techniques de coaching. Le coaching est considéré comme une forme intensive d'accompagnement qui agit comme un catalyseur dans le développement d'un individu ou d'une équipe.
  - La **recherche** peut venir en appui à l'amplification du processus primaire des organisations. En effet, les organisations ont besoin d'informations pour faire des choix opérationnels ; dans certains cas, cela nécessite outre un bon suivi, une enquête plus approfondie.
  - **L'observation**. Les attitudes et compétences peuvent s'améliorer si un collègue ou une personne externe observe les pratiques professionnelles et fournit des conseils sur base de ses observations. Avoir un observateur est un moyen puissant pour influencer les attitudes professionnelles. La personne observatrice apporte d'autres « yeux et oreilles ». L'apprentissage va dans les deux sens : les observateurs apprennent eux aussi à partir des observations.
- **Les formations diplômantes visant les capacités initiales**. Les méthodes ci-dessus visent le développement des capacités non-initiales ; l'intervention appuiera également des formations diplômantes<sup>4</sup> pour acquérir des capacités initiales ; il s'agit de capacités innovantes et pertinentes par rapport aux objectifs des programmes sectoriels, et des thèmes transversaux ou prioritaires qui y sont liés.

b) Le développement des compétences techniques des ressources humaines des Organisations Bénéficiaires

Le renforcement des capacités individuelles constitue une action commune au Programme sectoriel et à l'IRC d'où un risque de **chevauchements**. Afin d'éviter ce risque d'une part et d'éviter que **les** différentes interventions abordent les mêmes acteurs avec des stratégies ou outils différents, l'IRC veille à la cohérence d'ensemble. Ainsi au cours des programmations opérationnelles et l'élaboration des plans de renforcement des capacités, **les lignes de conduites** sont les suivantes seront appliquées :

- Les interventions sectorielles se focalisent sur l'accompagnement des organisations pour impulser des *dynamiques de changements* alors que l'IRC développera une offre des services pour renforcer les capacités individuelles préalablement.
- Les interventions sectorielles se focalisent sur les *capacités d'ordre technique* et l'IRC sur les autres types de capacités individuelles : capacités managériales et capacités comportementales.
- L'IRC veille à l'intégration des TT et TP au niveau des capacités individuelles.

Le Programme sectoriel et l'IRC développeront une approche commune de qualité en matière de formation. **Ainsi les synergies et complémentarités par exemple sur des thématiques de formation suivantes :**

- Renforcement des capacités individuelles des ressources humaines d'institutions locales et OSC en matière d'analyse, de planification et de coordination nécessaires pour une meilleure prise en compte de l'importance de l'élevage et de la sécurité alimentaire / nutritionnelle dans les stratégies locales à travers le PDSEC.

---

<sup>4</sup> Moyennant des "bourses d'études".

- Renforcement des capacités individuelles des ressources humaines d'institutions locales et OSC en matière d'élaboration de schéma d'aménagements pastoraux en lien avec les orientations du PDESC.
- Renforcement des capacités individuelles des ressources humaines d'institutions locales et OSC sur les techniques et approches d'élaboration de schéma d'aménagements pastoraux en lien avec les orientations du PDESC.
- Renforcement des capacités individuelles des ressources humaines d'institutions locales et OSC sur les concepts et méthodes relatives à une meilleure prise en compte des thèmes transversaux et thèmes prioritaires : Genre, environnement et adaptation aux changements climatiques, agenda numérique, droits humains.
- L'amélioration des connaissances sur la chaîne de maîtrise d'ouvrage : étapes (études préalables, passation des marchés, réalisation, gestion et suivi post investissement), répartition des rôles, réglementation, procédures et outils de passation des marchés, éthique et gouvernance.
- L'amélioration des connaissances et savoirs faire en matière de gestion des marchés publics.
- L'amélioration des connaissances et des savoirs – faire sur les mécanismes de délégation de la gestion durable d'infrastructures publiques.

Ainsi donc l'IRC apportera des appuis / conseils aux interventions du Programme sectoriel en matière d'approche qualité de ce développement de compétences techniques. Cet appui / conseil se traduira par un backstopping (appui technique, assurance qualité) sur la qualité des contenus des modules de formation et outils d'évaluation de ces actions de formation. Les interventions sectorielles définiront les thématiques de formation, les termes de référence des apprentissages et assureront la mise en œuvre des formations techniques retenues dans leurs programmations annuelles. L'IRC mettra à disposition des outils et méthodes permettant aux interventions sectorielles d'évaluer les actions de formation. Elles doivent également s'assurer que les acquis des formations sont utilisés au sein des organisations bénéficiaires afin que ces dernières soient plus performantes dans l'exercice de leurs rôles en matière d'élevage et de sécurité alimentaire / nutritionnelle.

c) Recherche actions et innovations en vue d'enregistrer des progrès significatifs sur les thèmes transversaux et thèmes prioritaires communs à toutes les interventions

Les interventions sectorielles et l'IRC doivent conjuguer leurs efforts pour renforcer les compétences des ressources humaines des Organisations Bénéficiaires (OB)s en vue de faire progresser le savoir, le savoir-faire et l'application en milieu professionnels des thèmes transversaux et thèmes prioritaires à partir des thématiques concrètes ci-dessous. Le champ d'intervention de l'IRC se limite aux capacités individuelles : capacités techniques, capacités managériales et capacités comportementales. Les innovations précises et champs d'actions thématiques se résument ainsi que suit par thème prioritaire ou transversal ci-dessous.

Mise en œuvre effective d'une approche basée sur les droits

- Appropriation du concept d'une approche basée sur les droits par les OB : (IRC assure le leadership des formations groupées nécessaires)
- Appui à la mise en œuvre d'une approche basée sur les droits au niveau territorial :
  - Appui aux réseaux, alliances stratégiques et coalitions en vue de développer des innovations en la matière ;
  - Renforcement des capacités des détenteurs de droits et obligataires de droit sur le droit à

la souveraineté alimentaire<sup>5</sup> (LOA) consacré par la Loi d’Orientation Agricole (intervention sécurité alimentaire) ;

- Renforcement des capacités des détenteurs de droits et obligataires de droits sur les droits fonciers consacrés par la Charte pastorale ;
- Renforcement des capacités des détenteurs / obligataires de droits sur le droit à la formation professionnelle Agricole consacré par la LOA<sup>6</sup> ;
- Appui aux organisations de la société civile engagées dans des réseaux, coalitions et alliances stratégiques pour un meilleur exercice des droits humains : participation inclusive, recevabilité, veille citoyenne pour un respect de la législation / réglementation existante (charte pastorale, LOA, politiques publiques et droits universels etc) ;
- Renforcement des capacités sur les droits des femmes (participation accrue / reconnue, accès à la terre, protection sociale notamment) ;
- Formation des OPA, OSC et opérateurs privés sur le concept de travail décent

#### Mise en œuvre de l’Agenda numérique (digitalisation)

Le rapport d’enquête de l’AMRTP<sup>7</sup> sur l’accès et l’utilisation des Télécommunications/TIC au Mali auprès des 1234 « ménages » et des 2777 « particuliers » dans le district de Bamako, les capitales régionales et les cercles révèle les résultats suivants :

INDICATEURS	CIBLES	ACCESSIBILITE		UTILISATION	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural
- Téléphone fixe	Ménages/Particulier	14%	3%	87%	87%
- Téléphone mobile	Ménages/Particulier	58%	70%	63%	60%
- Ordinateur	Ménages/Particulier	36%	9%	28%	7%
- Internet	Ménages/Particulier	34%	11%	45%	18%
- Radio	Ménages	89%	87%		
- Télévision	Ménages	93%	62%		

Cette enquête montre les difficultés ainsi que les disparités géographiques entre le milieu urbain et le milieu rural existent toujours pour l’accès et l’utilisation des services TIC, disparités liées au coût d’accès des services, à la qualité du débit de l’Internet, à la sécurité des données et au manque d’électricité par endroit. Par ailleurs les habitudes en matière d’utilisation des TIC, les conditions relatives à l’accessibilité à la couverture aux réseaux, à internet, et à l’énergie électrique ne sont pas favorables à la généralisation du numérique dans les villages et communes de la zone d’intervention du Programme CEDI. Par ailleurs,

<sup>5</sup> La souveraineté alimentaire est définie par la LOA comme étant « Droit pour un Etat de définir et de mettre en œuvre une politique agricole et alimentaire autonome garantissant une agriculture durable basée sur les productions locales et la responsabilisation des producteurs qui disposent, à cet effet, de moyens appropriés, notamment terre, eau, crédit, marchés..

<sup>6</sup> « La formation professionnelle Agricole est un droit pour le personnel de l’Etat, organismes personnalisés, exploitants Agricole, membres et personnels des Organisations Professionnelles Agricoles (LOA).

<sup>7</sup> Source citée par le rapport de l’étude de faisabilité sur la mise en place d’une plateforme d’information et de conseil à distance des collectivités territoriales réalisée dans le cadre du PAICT/Enabel.

les centres incubateurs d'entreprises et start up digitales sont concentrées à Bamako et sont inexistant dans la zone d'intervention du Programme.

Malgré ce contexte difficile, le programme CEDI et l'IRC, entendent valoriser l'utilisation d'applications numériques et bases de données utiles au renforcement de l'élevage et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette valorisation du potentiel de digitalisation se fera autour des chantiers communs résumés au tableau suivant :

Orientation stratégique	Mesures concrètes envisagées et en lien avec le contenu des DTF	Interventions
Utiliser des applications digitales pour la collecte et l'analyse des informations pour nourrir des base de données et des statistiques locales, cartographier, mettre en place des systèmes de suivi et d'alerte	Appui au système de statistiques et de suivi-évaluation du MEP Renforcement du système de suivi de la sécurité alimentaire au niveau régional et local	AREPK LCIANK
utilisation plus rationnelle des smartphones (information, formation, services, mise en réseau, marketing...) et développement des activités économiques en ligne	Appui au Système d'information des prix sur les marchés au niveau local  Assurer la promotion d'Innovation digitale avec les groupes d'emboucheurs pour une mise en ligne de leurs offres d'ovins / bovins embouchés en direction des commerçants (via des applications spécifiques).	AREPK  AREPK
stimuler l'accès aux plateformes digitales d'assistance juridique.	Innovation digitale à promouvoir à travers un réseau ou alliance stratégique portée par la CR-ONG pour une mise en lignes d'informations relatives au droit à l'alimentation, droit foncier rural, travail décent et droit à la formation professionnelle	IRC en lien avec AREPK

#### Environnement et climat

- Apprentissages techniques sur les changements climatiques, agro écologie et gestion concertée des ressources naturelles ainsi que l'évaluation d'impacts environnemental et social ;
- Formation des collectivités territoriales sur la prise en compte du changement climatique dans les PDSEC.
- Promotion d'utilisation d'énergies renouvelables dans la conception et l'utilisation d'infrastructures et équipements ruraux (exemples : construction banques céréalières, banques d'aliments bétail en voûte nubienne, équipement des villages en plateformes multifonctionnelles à énergie solaire, séchoir à viande solaire...)

Genre :

- Apprentissages techniques sur le concept et les pratiques en matière d'égalité hommes / femmes ;
- Formations pratiques liées aux activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- Formation et appui à la structuration d'organisations féminines ;
- Formation et défenses d'intérêt et participation au dialogue politique local inclusif (via la CAFO)

Renforcement des capacités du secteur privé comme moteur de croissance économique durable et inclusif en milieu pastoral et agropastorale

- Formation et appui à la structuration des OPA ;
- Formation et appui à la structuration des tables filières et interprofession ;
- Formation sur les approches de promotion des filières et développement des chaînes de valeur de produits agropastoraux ;
- Formation professionnelle d'agro-pasteurs (en synergie avec FIER, EJIOM, Fonds d'appui à la formation professionnelle etc.) ;
- Formation sur l'approche cluster en vue de renforcer les capacités des pôles d'entreprises capables de booster le développement des filières bétail / viande et lait.

## 2.5. Acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre du Programme Sectoriel

### Les acteurs porteurs du changement

#### **2.5.1. Les bénéficiaires finaux**

Ce sont les populations issues des Cercles de Nara, Kolokani, Banamba et Dioila composées majoritairement de pasteurs et agropasteurs qui sont engagées dans une dynamique de changement de leur situation économique et sociale.

Les différentes interventions exécutées par ENABEL au niveau de ces Cercles de Koulikoro ciblent principalement :

- Les acteurs directs (hommes / femmes) des filières d'élevage : producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs dans leur pluralité et leur diversité ;
- Les groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle engagés pour une résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Les populations en général, qui entreprennent et développent des initiatives locales en vue d'améliorer leurs situations et conditions de vie.

Les bénéficiaires finaux ont pour rôle d'entreprendre des initiatives locales et de participer à la conception, la prise de décisions, la mise en œuvre et gestion durable des actions de développement répondant à leurs besoins prioritaires. En tant que responsables, ils utilisent, à leur propre compte, les produits, services, bénéfiques des interventions sectorielles entreprises à la base. Bref les bénéficiaires finaux jouent un rôle déterminant pour l'atteinte des résultats de développement (« changement dans la vie des gens »).

#### **2.5.2. Les Organisations Professionnelles Agricoles de la Région (à travers l'AOPP et la CAFO)**

Les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) sont un groupement de personnes physiques ou morales, à vocation Agricole, qui décident de s'unir pour la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et des tiers, la fourniture de biens et de services à leurs membres et ou la réalisation d'activités économiques au profit de leurs membres. Les OPA comprennent notamment les coopératives, les associations, les unions, les fédérations, les confédérations, les fondations, les syndicats. Ces organisations paysannes participent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des interventions sectorielles dans leurs domaines de compétence. Elles assurent également une fonction de représentation de leurs membres au sein des cadres de concertation, commissions locales et groupes de travail pour faire valoir les intérêts de leurs membres.

Pour l'atteinte des résultats et objectifs des différentes interventions, des relations de partenariat seront développées avec des OPA afin qu'elles soient plus performantes dans l'exercice de leurs fonctions suivantes :

- Défense des intérêts de leurs membres, lobbying et plaidoyer auprès des pouvoirs publics ;
- Fourniture de services de qualité répondant aux besoins de leurs membres ;
- Représentation de leurs membres au sein des instances de dialogue politique et de dialogue sectoriel au niveau local et régional ;

- Promotion d'activités génératrices de revenus ;
- Défenses des droits à l'alimentation, à l'égalité hommes / femmes et à un environnement durable ;
- Gestion durable d'investissements locaux dans le cadre d'un partenariat public privé.

### **2.5.3. La Chambre régionale d'Agriculture de Koulikoro (CRA-K)**

La CRA-K est un « Organisme Personnalisé représentatif de la profession Agricole » qui exerce un rôle consultatif auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions d'intérêt Agricole. A ce titre, elle donne ses avis à la demande des pouvoirs publics ou formule des suggestions de sa propre initiative sur les questions Agricoles ou relatives au monde rural. En outre, la Chambre Régionale d'Agriculture assure un rôle d'intervention en matière Agricole conformément aux textes en vigueur. Enfin, elle a pour rôle d'apporter un appui à l'émergence d'organisations professionnelles Agricoles, d'organisations de femmes rurales et ou de jeunes ruraux ainsi que la création d'organisations interprofessionnelles.

Pour l'atteinte des résultats et objectifs des différentes interventions, des relations de partenariat seront développées avec la CRA-K afin qu'elle soit plus performante dans l'exercice de ses fonctions suivantes:

- La Représentation de la Profession Agricole auprès des pouvoirs publics ;
- Le lobbying, plaidoyer auprès des pouvoirs publics (en lien avec son rôle consultatif) sur les questions relatives au monde rural ;
- L'appui à l'émergence et le développement d'organisations interprofessionnelles Agricoles notamment les groupements paysans et leurs unions ainsi que les, structures interprofessionnelles ;
- L'appui à la structuration de femmes rurales et jeunes ruraux.

### **2.5.4. Les ONG et associations**

Les ONG et associations concernées sont des organisations de la société civile qui sont signataires d'Accords-Cadres avec le Gouvernement. Ces organisations jouent un rôle important dans les processus de consultation, de concertation et mise en œuvre des plans de développement économique et social. Elles contribuent activement à la défense des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. Ce sont des acteurs clés dans la défense des droits et la veille citoyenne au niveau territorial.

Concrètement les Interventions sectorielles développeront des relations de partenariat avec des ONG et associations actives sur le terrain pour l'atteinte des résultats de développement.

Avec la CAFO, l'IRC développera des relations de partenariat afin de renforcer ses capacités individuelles et organisationnelles dans l'exercice de ses fonctions en matière de :

- Représentation et défense d'intérêts de ses membres ;
- D'amélioration de la qualité des services rendus à ses membres ;
- Promotion des droits des femmes et des filles à travers des actions d'éducation, d'information, d'appui juridique et de lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes et filles ;
- Amélioration de la qualité de services rendus à ses membres : information, formation, appui conseil et d'orientation en matière de recherche de financement.

Avec les ONG locales, l'IRC développera des relations de partenariat avec leur Coordination Régionale afin de renforcer leurs capacités individuelles et organisationnelles par rapport à leurs fonctions suivantes :

- Veille citoyenne et contrôle citoyen de l'action publique ;

- Participation au dialogue local et régional au sein des cadres et espaces de concertation ;
- Participation aux processus de planification locale et gestion axée sur les résultats ;
- Défense des droits humains ;
- Amélioration de la qualité de services rendus à leurs membres ;
- Promotion d'une culture de citoyenneté.

Avec les associations de pouvoirs locaux des relations de partenariat sont envisageables dans le cadre de la gestion des ressources naturelles au niveau des espaces économiques partagés et autres espaces intercommunaux. L'implication des associations des pouvoirs locaux est de nature à faciliter les concertations et les échanges multi-acteurs. Dans cette optique, l'on s'attend à ce que ces structures jouent un rôle de mobilisation sociale et d'animation territoriale pour une gestion concertée des ressources naturelles partagées.

### **2.5.5. Les Collectivités Territoriales**

L'exercice des compétences dans les domaines de l'élevage, la sécurité alimentaire / nutritionnelle et l'environnement sont des défis importants que les collectivités territoriales doivent relever. Dans le cadre des interventions sectorielles, les collectivités territoriales sont des partenaires qui doivent jouer leurs rôles en matière de planification locale et maîtrise d'ouvrage des investissements publics.

L'IRC pourrait renforcer les compétences des élus et du personnel des collectivités territoriales en matière de :

- Planification locale (en lien avec le contenu des interventions sectorielles) ;
- Partenariat public – privé et délégation de la gestion des services publics ;
- Le dialogue participatif et concertation locale en lien avec une approche fondée sur les droits.

### **Les acteurs d'appui/conseil au changement :**

#### **2.5.6. Les services techniques déconcentrés de l'Etat (STD)**

Les STD jouent un rôle de coordination sectorielle dans leurs domaines de compétences respectives au niveau territorial. En outre, ils sont chargés d'apporter un appui conseil aux Collectivités territoriales et aux organisations professionnelles agricoles d'intérêt général ainsi qu'aux exploitations agricoles. Enfin, les STD, jouent un rôle régulateur car ils doivent veiller à l'application et au contrôle de la réglementions en vigueur dans leurs sphères de compétences.

Les interventions sectorielles et l'IRC développeront un partenariat pour des appuis conseils ciblés concourant à l'atteinte des objectifs des interventions sectorielles au niveau territorial.

Un partenariat sera développé avec les Directions Régionales potentielles suivantes et / ou leurs démembrements afin qu'elles puissent jouer leurs rôles régaliens et d'appui / conseil aux collectivités territoriales, aux OPA et aux exploitations familiales :

Directions Régionales	Axes de partenariat spécifiques
Direction Régionale de la Production et de	Elevage (Production animale, Industrie animale)

l'Industrie Animale et ses démembrements	
Direction Régionale des Services Vétérinaires	Elevage (santé animale, sécurité publique vétérinaire)
Direction Régionale de la Santé	Sécurité alimentaire (Nutrition)
Direction Régionale de l'Agriculture	Sécurité alimentaire (maraichage)
Direction Génie Rurale	Sécurité alimentaire (infrastructures, équipements ruraux)
Coordination Régionale du Système d'Alerte Précoce	Sécurité alimentaire (coordination / suivi)
Direction Régionale de l'Hydraulique	Sécurité alimentaire (eau / assainissement)
Direction Régionale de l'Assainissement	Sécurité alimentaire (assainissement)
Direction Régionale de la Protection Sociale	Sécurité alimentaire (protection sociale, économie solidaire)
Direction Régionale de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	Genre et développement (Plateformes multifonctionnelles, AGR)
Direction Régionale des Eaux et Forêt	Environnement

### **2.5.7. Les autres Organismes parapublics**

Les organismes parapublics regroupent les structures publiques dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière œuvrant dans les domaines de l'élevage, de la sécurité alimentaire / nutritionnelle et le développement économique local. Il s'agit d'Etablissements Publics à caractère administratif, professionnel, scientifique et technique, ou industriel et commercial qui contribuent au développement local et à une croissance économique durable et inclusive.

Concrètement les interventions sectorielles en lien avec l'IRC, développeront des relations avec les partenaires stratégiques suivant dans la mise en œuvre des formations et appuis / conseil sur le terrain (à la demande) :

- L'Agence de Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) ;
- L'Agence de Développement Régional (ADR) ;
- L'Agence de l'Environnement et de Développement Durable (AEDD) ;
- Le Centre de Formation des Collectivités Territoriales ;
- L'Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle ;
- Tout autre organisme parapublic pouvant apporter une plus-value dans la qualité de mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain dans les domaines de l'élevage, la sécurité alimentaire et le renforcement des capacités.

### **2.5.8. L'administration territoriale (Préfectures / Gouvernorat)**

L'administration territoriale joue un rôle de représentation de l'Etat au niveau territorial dans l'exercice des fonctions régaliennes. Par rapport aux interventions sectorielles qui sont entreprises dans les domaines de l'élevage, de la sécurité alimentaire / nutritionnelle et le développement de l'économie local,

l'administration est appelée à exercer les fonctions suivantes à travers les CROCSAD, CLOSAD, CCOCSAD :

- Coordination et mise en cohérence d'interventions sectorielles ;
- Animation des cadres et espaces de concertations locales et régionales avec la participation de tous les acteurs de développement sur des questions d'intérêt général : Collectivités Territoriale, STD, OPA, entreprises privées, chambres consulaires, autres organismes parapublics, société civile.

### **2.5.9. Les opérateurs économiques privés**

Les opérateurs économiques privés sont des partenaires stratégiques pouvant jouer un rôle important dans l'accélération de la croissance économique. Ces privés, à but lucratif, assurent la fourniture des biens, services et travaux importants pour l'économie locale et la sécurité alimentaire. Dans le cadre de la mise en œuvre des interventions sectorielles et l'IRC, l'on s'attend à ce que les prestataires de services développent de façon, endogène, les fonctions suivantes :

- Gestion déléguée des services publics dans les domaines de l'élevage et la sécurité alimentaire ;
- Développement des relations d'affaires avec les OPA et associations d'usagers ;
- Réalisation de prestations de services, d'infrastructures et d'équipements de qualité ;
- Création de la valeur ajoutée et de l'emploi des jeunes afin de contribuer à une croissance économique et durable.

Les entreprises privées potentielles qui seront impliquées dans le cadre de la mise en œuvre des interventions sectorielles sont diverses et variées : (i) entreprises de travaux, (ii) Bureaux d'études et Ingénieurs Conseils, (iii) fournisseurs d'intrants / équipements ; (iii) Entreprises BTP et Génie Rural ; (iv) fournisseurs d'intrants, (v) Commerce / Export ; (vi) transformation de produits Agricoles ; (vii) Cabinets vétérinaires / phytosanitaires ; (viii) institutions de financement / micro finance ; (ix) GIE etc..

# **PARTIE 1 : INTERVENTION « APPUI AU RENFORCEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'ECONOMIE PASTORALE**

### 3. Fiche d'intervention

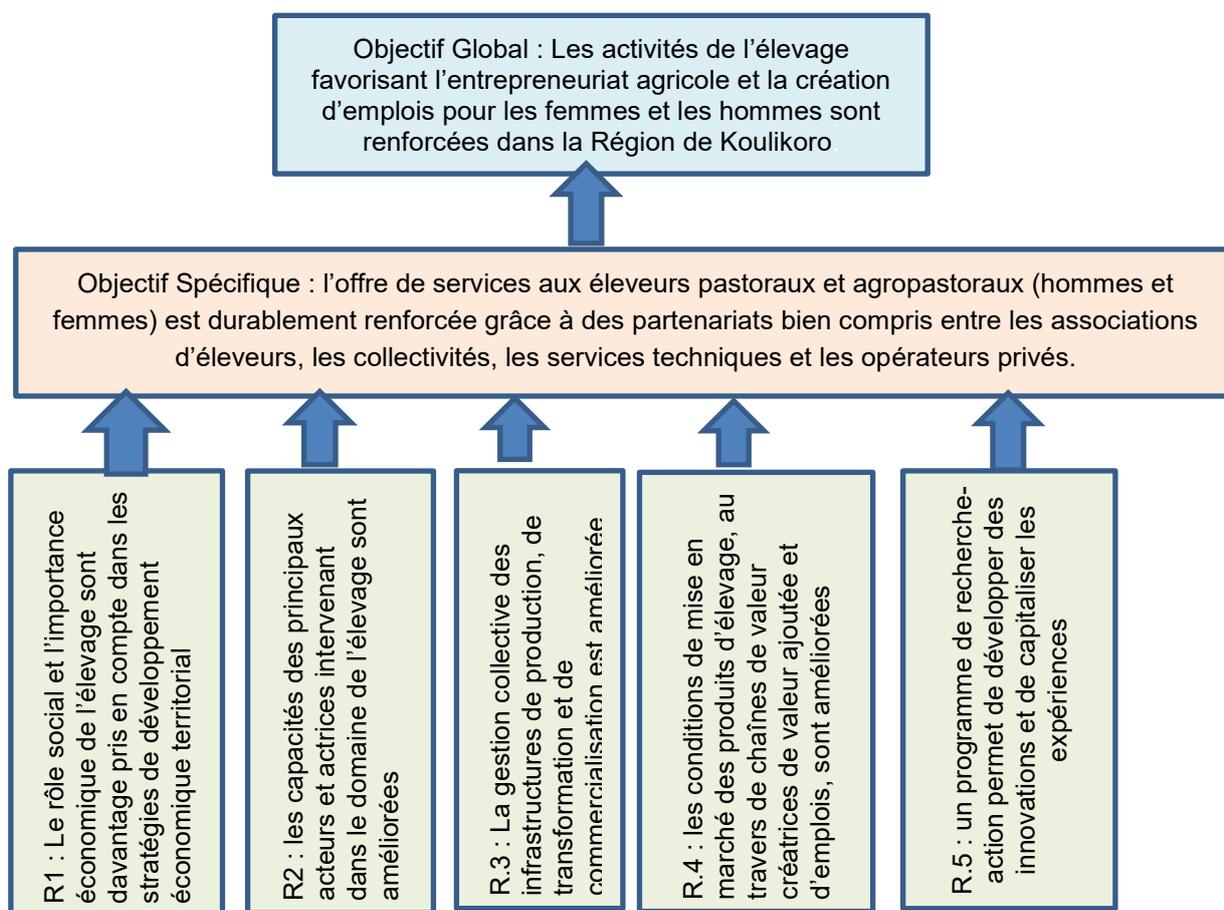
Nom de l'intervention	Renforcement de l'élevage et de l'économie pastorale au niveau de la Région de Koulikoro
Code de l'intervention	MLI1604811
Emplacement	Région de Koulikoro
Budget	7,5 M €
Institution partenaire	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du Comité de pilotage	Le 13 septembre 2017 (signature de la convention spécifique)
Date de fin de la Convention spécifique	Le 12 septembre 2021
Groupes cibles	Populations pastorales et agropastorales ; Associations d'éleveurs et interprofessions du domaine de l'élevage; Collectivités Territoriales ; Services techniques déconcentrés ; Chambre d'Agriculture et ses démembrements.
Impact <sup>8</sup>	Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcées dans la Région de Koulikoro
Outcome	L'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) est durablement renforcée grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés.
Outputs	<u>Résultat 1</u> : Le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique territorial
	<u>Résultat 2</u> : Les capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées.
	<u>Résultat 3</u> : La gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation est améliorée au profit des citoyennes et des citoyens
	<u>Résultat 4</u> : Les conditions de mise en marché des produits d'élevage, au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, sont améliorées
	<u>Résultat 5</u> : Un programme de recherche-action permet de développer des innovations et de capitaliser les expériences

<sup>8</sup> L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

## 4. Cadre de monitoring final

### 4.1. Logique d'intervention « Appui\_au\_Renforcement\_de l'Elevage\_et\_de\_l'Economie\_Pastorale\_»

Figure 1 : Schéma de la logique d'intervention de l'Appui au renforcement de l'Elevage et de l'Economie Pastorale.



Cette la logique d'intervention n'a pas changé depuis la période de formulation de l'intervention à ce jour. Toutefois au cours de l'atelier Baseline de juin 2017, il est apparu nécessaire de spécifier des sous – résultats qui ne sont rien d'autres que les différents axes d'intervention par résultats tels que définis dans le DTF.

### Description de l'objectif global

Cette intervention va contribuer à la valorisation économique du potentiel de l'élevage pastoral et agropastoral dans la région de Koulikoro en mettant l'accent sur la sécurisation des systèmes de production pastoraux et agropastoraux et une meilleure orientation de production vers les marchés grâce au développement des chaînes de valeurs compétitives et inclusives. A travers les maillons ou segments des chaînes de valeurs, des emplois ruraux seront créés et des micros entreprises agropastorales émergeront dans les différents pôles de développement économique de la Région de Koulikoro notamment les Espaces Economiques Partagés et Aménagements pastoraux. A long terme cela favorisera une croissance économique durable et inclusive grâce à la création de la valeur ajoutée profitable aux hommes et aux femmes au niveau des différents maillons des filières d'élevage

### Description de l'objectif spécifique

L'intervention vise une amélioration durable de l'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités et les services techniques. Une attention plus forte sera portée à l'aval de la filière, afin d'améliorer les conditions de mise en marché des productions animales et répondre aux exigences des marchés urbains en termes de qualité, de traçabilité et de régularité des approvisionnements. La volonté sera de valoriser davantage le potentiel économique de l'élevage, en impliquant en priorité les producteurs ayant une réelle volonté de se professionnaliser. Cette amélioration de la qualité d'offres de services doit permettre de mieux orienter les systèmes de production pastoraux et agropastoraux traditionnels vers la demande du marché d'une part et d'impulser une dynamique de développement des chaînes de valeurs dans les pôles de développement économique (bassins de production, marchés à bétail, espaces économiques partagés ainsi que les zones urbaines et périurbaines) d'autre part.

### Description des résultats

**Le Résultat 1** vise la prise en compte de l'élevage dans les programmes de développement locaux (PDESC) afin que les Collectivités territoriales (CT) assurent la prise en main du développement territorial en matière d'élevage. A cet effet, les CT seront appuyées par les services techniques dans l'élaboration de schémas d'aménagement du territoire pour une gestion apaisé et durable des ressources pastorales.

**Le Résultat 2** concerne le renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour un plein exercice de leurs mandats respectifs. Les deux résultats réunis permettront de créer un climat institutionnel et opérationnel favorable à la réalisation des investissements nécessaires au développement de l'élevage et au développement de l'entrepreneuriat agricole.

**Le Résultat 3** concerne la mise en place d'infrastructures communautaires structurantes pour une amélioration soutenue des productions animales. Plus particulièrement, les investissements sur les périmètres pastoraux voudraient les rendre des pôles de production animale afin de conforter le rôle des pasteurs dans la chaîne de valeur de la filière animale : la zone pastorale fournit les animaux à la zone agropastorale notamment pour les activités d'embouche bovine et ovine.

**Le Résultat 4** est relatif à la création des conditions favorables à la mise en marché du bétail et des

produits animaux à travers des chaînes de valeurs des filières animales. En outre, il voudrait contribuer à la création et à la diversification d'emplois agricoles afin que l'éleveur joue un véritable rôle de levier socioéconomique.

**Le Résultat 5** fait appel à des recherches action pour capitaliser les acquis dans divers domaines de l'élevage afin de développer des business modèles reproductibles pour améliorer d'une part la gestion des infrastructures communautaires et d'autre part, la gestion d'initiatives lucratives privées (transformation du lait). D'autres recherches actions voudraient d'une part, analyser les mutations sociales des pasteurs et agropasteurs pour s'adapter aux changements climatiques (leurs mécanismes d'adaptation aux changements climatiques) et d'autre part, inscrire l'élevage dans l'agenda numérique.

En tenant compte des résultats évoqués ci-dessus, le tableau suivant présente la logique d'intervention détaillée en prenant en compte les sous résultats.

<p>Résultat 1 (R1) : Le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique</p>
<p>Sous-Résultat 1.1 : Un schéma d'aménagement pastoral dans un cadre participatif et inclusif est élaboré ;</p> <p>Sous-Résultat 1.2 : Les décideurs locaux et de la région disposent d'informations utiles aux prises de décisions en matière de <i>développement de l'élevage</i>.</p>
<p>Résultat 2 (R2) : Les capacités des principaux acteurs intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées.</p>
<p>Sous-Résultat 2.1 : Les collectivités territoriales bénéficient d'un appui technique dans l'exercice de leurs compétences en matière d'élevage ;</p> <p>Sous-Résultat 2.2 : Les capacités d'intervention des Services Techniques Déconcentrés en charge de l'élevage dans l'exercice de leurs fonctions sont renforcés ;</p> <p>Sous-Résultat 2.3 : La Chambre Régionale d'Agriculture est appuyée dans l'exercice de ses missions ;</p> <p>Sous-Résultat 2.4 : Les capacités des organisations d'éleveurs sont renforcées.</p>
<p>Résultat 3 : Les pasteurs et agropasteurs ont accès de manière durable à des services fonctionnels le long des couloirs et sur les périmètres agropastoraux</p>
<p>Sous-Résultat 3.1 : Les infrastructures d'élevage de base (points d'eau, aires de repos et aires de pâturages) sont mises en place aux endroits stratégiques ;</p> <p>Sous-Résultat 3.2 : L'accès aux aliments bétail pour les éleveurs pastoraux est amélioré ;</p> <p>Sous-Résultat 3.3 : L'offre de services en matière de santé animale est améliorée ;</p> <p>Sous-résultat 3.4 : Les plateformes multifonctionnelles afin d'alléger les tâches des femmes sont mises en place.</p>
<p>Résultat 4 : les conditions de mise en marché des produits d'élevage sont améliorées au travers de chaînes de valeurs créatrices de valeur ajoutée et d'emplois</p>
<p>Sous-Résultat 4.1 : La gestion des troupeaux à travers l'embouche est améliorée ;</p> <p>Sous-Résultat 4.2 : Un système de commercialisation des produits, qui prendra en compte la chaîne de la collecte à la transformation du bétail/viande, sa distribution au consommateur et l'exportation vers les pays voisins, est mis en place ;</p> <p>Sous-Résultat 4.3 : Assurer la réhabilitation des marchés à bétail afin de favoriser des meilleures</p>

<p>conditions d'échanges sur les marchés à bétail ;</p> <p>Sous-résultat 4.4 : La collecte, la conservation, la transformation et la distribution du lait et produits laitiers sont améliorés ;</p> <p>Sous-Résultat 4.5 : L'entrepreneuriat agropastoral dans les filières d'élevage est promu.</p>
<p>Résultat 5 : Un programme de recherche-action permet de capitaliser les expériences et de développer des innovations pour le développement inclusif et durable de l'élevage</p>
<p>Sous-Résultat 5.1 : Des modèles reproductibles sont conçus et mis en œuvre sur la base de capitalisation d'expériences en matière de développement de l'élevage dans la région de Koulikoro ;</p> <p>Sous-Résultat 5.2 : Les innovations des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication-NTIC sont valorisées afin de proposer des solutions adaptées aux éleveurs ;</p> <p>Sous-Résultat 5.3 : Le suivi environnemental et des changements climatiques en zone pastorale est assuré ;</p> <p>Sous-résultat 5.4 : Une recherche action sur les dynamiques sociales et les droits humains dans le domaine de l'élevage en milieu pastoral et agropastoral est assurée ;</p> <p>Sous-résultat 5.5 : La conservation génétique et la biodiversité d'espèces animales est assurée.</p>

### Changements escomptés

Cette intervention contribue à l'amélioration des conditions de vie des pasteurs et agropasteurs (revenus, emplois, croissance inclusive et durable) à travers une meilleure offre de services publics et privés dans le domaine de l'élevage. Les changements escomptés sont relatifs au (i) renforcement des capacités de résilience des systèmes de production pastoraux et agropastoraux répondant à la demande du marché ; (ii) développement des filières bétail / viande et lait afin de développer des chaînes de valeur compétitives, attractives et à impact rapide pour la création des emplois ruraux et l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes et des femmes.

Le développement des chaînes de valeurs animales favorisera la création d'opportunités économiques avec des incidences sur la dynamique de développement territorial en termes de :

- Création de la valeur ajoutée au sein des filières animales porteuses ;
- Développement des liens d'affaires entre acteurs directs des filières animales ;
- Amélioration de la compétitivité des produits animaux sur les marchés ;
- Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Autonomisation économique des femmes ;
- Promotion de l'investissement privé.

Les acteurs porteurs de changements peuvent être classés en deux grandes catégories :

- Les acteurs directs impliqués dans les filières d'élevage et le développement des chaînes de valeurs des produits animaux : les producteurs (H/F), transformateurs (HF) ; commerçants, exportateurs, OPA, Coopératives, opérateurs des tables filières et interprofessions, GIE, Coopératives, entreprises, exploitations familiales, opérateurs économiques privés.

- Les supporteurs des chaînes de valeurs : Collectivités territoriales, Administration Territoriale, Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, ONG et associations, Associations de pouvoirs locaux, Syndicats agricoles, Chambres consulaires, les institutions de formation et de recherche etc.

## 4.2. La matrice de monitoring

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention assurera le monitoring de ses résultats.<sup>9</sup> Il propose un système de monitoring réaliste et opérationnel<sup>10</sup>.

### Niveau de l'impact

**Tableau 1 : Matrice de suivi-évaluation de l'objectif global**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>OBJECTIF GLOBAL :</b> Les activités de l'élevage favorisant l'entrepreneuriat agricole et la création d'emplois pour les femmes et les hommes sont renforcées dans la Région de Koulikoro													
<b>OG_Ind 1.</b> Taux annuel de croissance du PIBA (PNISA)	Taux annuel de la croissance du Produit Intérieur Brut Agricole	Il est collecté auprès des services de l'INSTAT	Rapports INSTAT	Biannuel	5,9%	8,5%	5,9%		7%		8,5%	Organisation et facilitation de la collecte des données	Organisation et facilitation de la collecte des données
<b>OG_Ind 2.</b> Valeur ajoutée de l'élevage dans l'économie de la région de Koulikoro	C'est la somme des valeurs produits et des sous /produits de l'élevage	Somme des valeurs des produits et des sous/produits de l'élevage (toute espèce animale confondue).	Calculé par DRPSIAP	Annuel	164832457800	195810769125	N /a	n/a	n/a	n/a	195810769125		

<sup>9</sup> Il est conseillé de détailler les différents indicateurs dans des "formulaires d'indicateurs" (voir l'annexe 4.2). Cette démarche s'avère tout particulièrement pertinente pour des indicateurs complexes.

<sup>10</sup> Que l'indicateur soit d'ordre qualitatif ou quantitatif, il convient toujours de compléter au maximum la matrice de monitoring.

<b>OG_Ind 3.</b> Incidence de la pauvreté en milieu rural dans la région de Koulikoro	Pourcentage de la population qui a un niveau de dépenses inférieur au seuil de pauvreté retenu	Il est collecté auprès des services de l'INSTAT	Rapports INSTAT	Trisannuel	44,1% (2013)	46%	44,1%					46%	46%		
--	--	---	-----------------	------------	--------------	-----	-------	--	--	--	--	-----	-----	--	--

### Niveau de l'outcome

**Tableau 2 : Matrice de suivi-évaluation de l'objectif spécifique**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE : L'offre de services aux éleveurs pastoraux et agropastoraux (hommes et femmes) est durablement renforcée grâce à des partenariats bien compris entre les associations d'éleveurs, les collectivités, les services techniques et les opérateurs privés</b>													
<b>OS_Ind 1.</b> Taux de satisfaction des pasteurs (H/F) par rapport aux services rendus (BAB, CVR, Marché à bétail, Collecte de lait)	Mesure la satisfaction des pasteurs (H/F) par rapport aux services rendus par les infrastructures mises en place	MARP	Rapport intervention	Annuelle	ND	60%	ND	30%	40%	50%	60%	Organisation et facilitation de la collecte des données	Organisation et facilitation de la collecte des données
<b>OS_Ind 2.</b> Taux de satisfaction des agropasteurs (H/F) par rapport aux services rendus	Mesure la satisfaction des agropasteurs (H/F) par rapport aux services rendus par les infrastructures mises en place	MARP	Rapport intervention	Annuelle	ND	60%	ND	30%	40%	50%	60%		

<b>OS_Ind 3.</b> Le revenu des ménages est augmenté : Zone pastorale (Nara) :  Zone agropastorale :	Taux de ménages ayant accru leurs capacités d'épargne afin de faire face à la période de soudure.	MARP	Rapport intervention	Annuelle	36% Nd	55% Nd	36% nd	40% nd	45% nd	50% nd	55% nd		
<b>Ind 5 : taux d'augmentation des productions de viandes et de lait</b>	Pourcentage :  Viandes Lait	Collecte d'information auprès de la DNPIA	Rapport DNPIA/DRPIA	Annuelle	18% 10%	23% 15%	ND ND	18% 10%	20% 12%	21% 14%	23% 15%	Collecte/traitement données	Utilisation de données

## Niveau de l'output

Tableau 3 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 1

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 1 : Le rôle social et l'importance économique de l'élevage sont davantage pris en compte dans les stratégies de développement économique territorial</b>													
<b>R1_Ind 1.</b> Nombre de conflits fonciers pastoraux et agropastoraux enregistrés  <b>Zone pastorale :</b>  <b>Zone agropastorale :</b>	Nombre de conflits entre éleveurs et agriculteurs recensés (résolus ou non) au niveau des CLOCSAD Désagrégé par zone pastorale et agropastorale	Rapports CLOCSAD	Rapports CLOCSAD	1X/an	26 nd	13 nd	26 nd	21 nd	18 nd	15 nd	13 nd	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>R1_Ind 2.</b> Accroissement de la contribution des communes dans les investissements liés au développement de l'élevage par  <b>Nara :</b> <b>Kolokani :</b> <b>Banamba :</b> <b>Dioïla :</b>	Evaluation des Inscriptions budgétaires au niveau des PDESC désagrégées par cercle	Rapports PDESC : comparer les années successives pour calculer les accroissements	Rapports PDESC	1X/an	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		

<b>R1_Ind</b> <b>Nombre de systèmes d'information, bases de données et cartographies numériques fonctionnels</b>	<b>3.</b> Il s'agit du nombre de systèmes d'information, de bases de données et cartographies numériques fonctionnels appuyés par l'intervention.	Rapport DNPIA / Programme	Rapport DNPIA / Programme	1xan	0	2	0	2	2	2	2		
---	--	---------------------------	---------------------------	------	---	---	---	---	---	---	---	--	--

**Tableau 4 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 2**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 2 : Les capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage sont améliorées.</b>													
<b>R2_Ind 1.</b> Performance des deux directions (DRPIA et DRASV) dans l'accompagnement des CT et services locaux dans l'exercice de leurs fonctions régaliennes (score en fonction du taux de satisfaction des acteurs accompagnés)	Taux de satisfaction des CT et services par rapport aux appuis DRPIA DRSV. Ces taux seront classés en intervalles correspondant aux scores de 0 à 5 Désagrégé par Direction.	Moyennes des scores de satisfaction des acteurs accompagnés par les deux directions. Fiches d'enquêtes préparées par l'intervention.	Fiche d'enquêtes intervention	Annuelle	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	Organisation et facilitation de la collecte des données	Organisation et facilitation de la collecte des données
<b>R2_Ind 2.</b> Pourcentage d'infrastructures d'élevage sous contrats de gestion déléguée assurée par les organisations des usagers de :	Pourcentage d'infrastructures transférées de l'Etat aux CT et mises sous gestion déléguées. Désagrégé par type d'infrastructure	Réaliser un Inventaire des infrastructures transférées ; répertorier celles qui sont sous gestion	Rapports DRPIA/SLPIA	Annuelle	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd		

<b>M. Bétail :</b> <b>P. Vaccination :</b> <b>A. Abattages :</b> <b>P. Pastoraux :</b>		déléguée et calculer le taux										
<b>R2_Ind 3.</b> Taux de fonctionnalité des sociétés coopératives du domaine de l'élevage accompagnées par l'intervention <b>Zone pastorale :</b> <b>Zone agropastorale :</b>	Taux de fonctionnalité des OP accompagnées selon les critères : pouvoir, vouloir et faire Désagrégé par zone pastorale et agropastorale	Enquêtes annuelles de suivi des OP par la CRA ; évaluation de la fonctionnalité des OP selon les critères ci-contre	Rapports CRA	1X/an	40% nd	60% nd	40% nd	45% nd	50% nd	60% nd	60% nd	
<b>R2_Ind 4.</b> <b>Pourcentage de femmes membres des organes de gestion des sociétés coopératives mixtes</b> <b>Zone pastorale (Nara) :</b> <b>Zone agropastorale :</b>	Evaluation de la prise en compte des femmes dans les organes de gestion des OP Désagrégé par zone pastorale et agropastorale	Analyser les listes des membres des organes de gestion des OP et repérer les femmes ; calculer leur taux de participation	Rapports CRA	1X/an	5% nd	30% nd	5% nd	10% nd	20% nd	30% nd	5% nd	

**Tableau 5 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 3**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 3 : La gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation est améliorée au profit des citoyennes et des citoyens</b>													
<b>R3_Ind 1.</b> Nombre de jours d'exploitation des périmètres pastoraux en saison sèche	Nombre de jours d'ouverture des périmètres pastoraux	Moyenne des différences entre les dates de fermeture et d'ouverture des périmètres pastoraux	Rapports Coop. Pastorales	1X/an	90	240	90	150	180	240	240	Organisation et facilitation de la collecte des données	Organisation et facilitation de la collecte des données
<b>R3_Ind 2.</b> Superficie de parcours pastoraux brûlée /an au niveau des quatre cercles (diminution de 20% par an)	Somme des superficies brûlées évaluées par les Eaux et Forêts	Total des parcours sous feux de brousse	Rapports Eaux et Forêts	1X/an	200.000	80.000	180000	150000	120000	80000	80.000		
<b>R3_Ind 3.</b> Quantités totales annuelles d'aliment bétail vendues par les BAB appuyées par l'intervention	Sommes des quantités vendues au niveau de toutes les BAB des 4 cercles	Inventaire des quantités vendues dans les registres des BAB	Rapports bilan BAB	2X/an	320	1000	320	500	700	1000	1000		
<b>R3_Ind 4.</b> Taux de couverture contre la PPCB	Pourcentage de bovins vaccinés par rapport aux effectifs totaux des 4 cercles	Pourcentage de bovins vaccinés par rapport aux effectifs totaux	Rapports DRSV Rapports des CVR	2X/an	64% (Nara)	95%	64%	75%	85%	95%	95%		

<b>R3_Ind 5. Taux de couverture contre la PPR</b>	Pourcentage PR vaccinés par rapport aux effectifs totaux des 4 cercles	Pourcentage PR vaccinés par rapport aux effectifs totaux	Rapports DRSV Rapports des CVR	2X/an	21% (Nara)	40%	23%	25%	30%	35%	40%
<b>R3_Ind 6. Taux de fonctionnalité des plateformes multifonctionnelles mises en place par l'intervention</b>	Taux de fonctionnalité des plateformes selon les critères de la DRPFEF.	Evaluation de la fonctionnalité des plateformes ; calculer le taux de celles qui fonctionnent par rapport au total mis en place	Rapports DRPFEF	1X/an	0%	50%	0%	20%	30%	40%	50%
<b>R3_Ind 7. Degré d'appréciation de la charge de travail de la femme</b>  <b>Zone pastorale (Nara) :</b>  <b>Zone agropastorale :</b>	Traduit le degré de l'allègement de la charge des travaux ménagers (les travaux des AGR ne sont pas pris en compte)	Enquête MARP. Désagrégé par zone : pastorale et agropastorale	Rapports Enquête MARP	1x/an	59%	49%	59%	57%	55%	52%	49%
					nd	nd	nd	Nd	Nd	nd	nd

**Tableau 6: Matrice de suivi-évaluation du Résultat 4**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 4 : Les conditions de mise en marché des produits d'élevage, au travers de chaînes de valeur créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, sont améliorées</b>													
<b>R4_Ind 1</b> Nombre de systèmes d'information sur les prix appuyés	Mesure le nombre de SIMB appuyés sur les prix des animaux sur les marchés à bétail	Il sera renseigné à partir des rapports de l'intervention	Rapports Intervention	1xan	0	4	1	4	4	4	4	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>R4_Ind 2</b> Quantité de bovins vendus :  <b>Bovins vendus (Tête) : (2016)</b>  <b>Bovins exportés (Têtes):</b>	Mesure le nombre total de bovins vendus destinés au marché local et à l'exportation. Désagrégé marché local, marché à l'export	Il sera renseigné à partir des rapports de la DRPIA	Rapports DRPIA	1xan	48609  36081	70000  50000	50000  38000	55000  40000	60000  42000	65000  45000	70000  50000		
<b>R4_Ind 3</b> Nombre de chaînes de valeurs renforcés	Le nombre de chaînes de valeurs retenues et appuyés par le projet	Rapport projet	Rapport projet	1xan	0	4	0	4	4	4	4		
<b>R4_Ind 4</b> Nombre de Tonnes de viandes issues des abattages contrôlés (qualité de viande) <b>Bovin (T) : 2016</b> <b>Petit ruminant (T) :</b>	Quantité totale de viandes exprimée en Tonnées issues des abattages contrôlés Désagrégé par espèce	Rapports DRPIA	Rapports DRPIA	1xan	5455  1631	7500  3000	6000  1800	6500  2000	7000  2500	7500  3000	7000  3000		

<b>R4_Ind 5</b> Nombre de marchés à bétail : /aménagés/réhabilités ; /créés	Mesure le nombre total de marchés à bétail aménagés, réhabilités et créés par l'intervention	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	9	-	7	9	9	9		
<b>R4_Ind 6</b> Nombre d'unités de rôtisseries appuyées	Nombre total d'unités de rôtisseries appuyées par l'intervention	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	20	-	20	20	20	20		
<b>R4_Ind 7</b> Nombre d'unités de séchage solaire de viande appuyées	Nombre total d'unités de séchage de viande appuyées par l'intervention	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	5	2	5	5	5	5		
<b>R4_Ind 8</b> Nombre de litres de lait transformé vendu	Mesure le nombre de litres de lait transformé et vendu dans les centres et mini laiteries appuyés par le projet	Rapport intervention	Rapport intervention	1Xan	0	15000	500	1000	5000	10000	15000		
<b>R4_Ind 9</b> Nombre de liens d'affaires (contrats) établis entre les OP et les opérateurs économiques	Nombre de liens d'affaires (contrats) établis entre les OP et les opérateurs économiques du domaine de l'élevage	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	5	-	5	5	5	5		
<b>R4_Ind 10</b> Nombre de centres d'incubation (centres de formation en entrepreneuriat) appuyés	Nombre de centres d'incubation pour promotion de l'entrepreneuriat appuyés	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	4	-	4	4	4	4		

<b>R4_Ind 11</b> Nombre d'entrepreneurs agropastoraux installés/équipés	Nombre d'entrepreneurs agropastoraux installés/équipés	Rapports intervention	Rapports intervention	1xan	0	8	-	4	6	8	8		
---	---	--------------------------	--------------------------	------	---	---	---	---	---	---	---	--	--

**Tableau 7 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 5**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 5 : Un programme de recherche-action permet de développer des innovations et de capitaliser les expériences</b>													
<b>R5_Ind 1.</b> Nombre de business model conçus	Nombre de business model conçus, documentés et capitalisés	Comptage du nombre de business model conçus et capitalisés	Rapports intervention	1x/an	0	3	0	3	3	3	3	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>R5_Ind 2.</b> Nombre de vaches de zébu Maure couvertes chez les éleveurs sélectionneurs	Effectifs des vaches de race zébu Maure couvertes par le programme de sélection dans le cercle de Nara	Effectifs des vaches des éleveurs sélectionneurs	Rapports intervention/ Rapports Union des éleveurs sélectionneurs de Nara	1x/an	1500	3.000	2 000	2.500	3.000	3.000	3.000		
<b>R5_Ind 3.</b> Nombre de taureaux améliorateurs produits par les éleveurs sélectionneurs	Nombre des taureaux zébu Maure présélectionnés et confirmés produits par les éleveurs sélectionneurs du cercle de Nara.	Effectifs de taureaux sélectionnés dans les troupeaux des éleveurs sélectionneurs	Rapports intervention/ Rapports Union des éleveurs sélectionneurs de Nara	1x/an	70	140	90	120	140	140	140		

### 4.3. Plan de gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème		
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline
La dégradation de la situation sécuritaire au niveau de la région de Koulikoro peut limiter la capacité des équipes opérationnelles à intervenir sur le terrain		OPS	Medium	Elevé	Medium Risk	Respecter les consignes et plan de sécurité de la CTB	IM	Permanent
						Assurer une gestion de l'intervention à distance en renforçant les relations de partenariat du Programme avec les organisations de la société civile et les institutions locales pour la réalisation des actions de proximité avec les populations	IM	Permanent
Les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, invasions acridiennes, épizooties) peuvent entraîner des situations d'urgence qui inhibent les efforts de développement à long terme (croissance durable et inclusif)		DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Soutenir les initiatives d'adaptation et d'atténuation des effets de changement climatique	ATN Pastoraliste	Permanent
						Réduire la vulnérabilité des ménages pastoraux à travers un meilleur accès aux facteurs de production (eau, pâturages, intrants, services de santé vétérinaires)	ATN Pastoraliste	Permanent
						Appui au réseau de santé animale	ATN Zoo- Techn	Permanent
						<i>Insérer une ligne ici</i>		
Une non appropriation des compétences transférées aux collectivités territoriales dans le		DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Assurer le portage technique des actions du programme par les structures décentralisées/déconcentrées ;	IM	déc-18

domaine de l'élevage peut affecter la qualité du partenariat public privé et la durabilité des investissements.						Mettre en œuvre des stratégies opérationnelles tenant compte des résultats d'analyses indépendantes sur les dynamiques sociales (économie politique).	IM	Permanent
Une mauvaise justification des subsides par les organismes bénéficiaires à cause d'une faible capacité des partenaires à gérer les fonds selon les normes et procédures du Programme	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Apporter un appui / conseil systématique aux partenaires locaux pour une meilleure compréhension des normes et procédures de l'intervention et de la forme et qualité des pièces justificatives à produire	RAFI	déc-18	
					Choisir des modalités de mise en œuvre adaptées	RAFI	déc-18	
					Former les partenaires sur les procédures			
					Prendre en compte les recommandations des audits	RAFI	Permanent	
Faute de documents juridiques, les infrastructures et aménagements pastoraux relevant du domaine de l'Etat ou des Collectivités territoriales peuvent être accaparés frauduleusement à titre individuel et privé	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Immatriculer les infrastructures et équipements dans les livres fonciers de l'Etat	ATN Pastoraliste	déc-18	
					Diffuser la charte pastorale.	ATN Pastoraliste	déc-18	
					Appuyer les associations pour la défense du pastoralisme et de l'intérêt général	ATN Pastoraliste	Permanent	

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention gèrera ses risques. Il propose un plan de gestion des risques réaliste et opérationnel.

*Décrivez les raisons qui sous-tendent les choix posés. N'abordez que les éléments/décisions stratégiques les plus important(e)s.*

## 4.4. Stratégie de mise en œuvre

La stratégie d'intervention est basée principalement sur l'intégration de l'élevage dans les stratégies de développement locales et sa valorisation économique à travers une approche filière et chaîne de valeur. La mise en œuvre de l'intervention comblera deux approches complémentaires et synergiques : une approche chaîne de valeur et une approche de développement de pôles d'élevage pastoral au niveau des bassins de production.

### 4.4.1. Développement des chaînes de valeur

Après avoir donné un aperçu de la demande et des exigences du marché national et sous régional par chaîne de valeur, nous présentons la démarche générale de mise à niveau des chaînes de valeur ciblées.

#### a) Brève analyse du contexte et exigences du marché national et à l'export des produits animaux.

Au démarrage de l'intervention, l'équipe opérationnelle dispose d'une documentation secondaire relativement importante sur la demande et l'offre de viandes, animaux vivants et lait tant au niveau national que régional. Parmi cette documentation, nous citons l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce<sup>11</sup> et une étude de marché réalisée par le Conseil du Patronat Malien, qui nous donnent un aperçu général sur la compétitivité des filières d'élevage du Mali.

Nous reprenons dans ces documents quelques constats et analyses par chaîne de valeur. Ces informations générales serviront de base de travail pour le processus de mise à niveau des chaînes de valeur au démarrage de l'intervention.

#### Par rapport à la chaîne de valeur bovins sur pied

Les exportations contrôlées de bovins sont destinées vers la Côte d'Ivoire (53%), le Sénégal (28%), et la Guinée (9%). Ce flux d'exportation contrôlée est en constante évolution en raison d'une forte demande des pays côtiers dont les besoins en produits d'origine animale sont estimés à plus de 4% par an.

Le bon état d'engraissement d'un bovin, constitue le principal critère de choix des acheteurs. Ces derniers sont composés de (i) commerçants de bétail, intermédiaires entre deux marchés et intermédiaires dans le marché à bétail ; (ii) bergers et transporteurs par camions qui sont chargés de convoier les troupeaux depuis les marchés de collecte jusqu'aux marchés transfrontaliers en passant par les marchés de regroupements et les marchés finaux et (iii) de rares professionnels de la viande.

En général cette qualité de bovins exigée par les acheteurs n'est pas assurée. Cette situation amène les commerçants à développer une tendance qui consiste à intercaler entre l'achat et la vente de l'animal, une phase de finition, d'embouche afin d'obtenir les meilleurs prix. Il s'agit d'une phase importante de création de valeur ajoutée conséquente. Le commerce du bétail sur pied fait intervenir deux types d'acteurs : les principaux obstacles cités par les acteurs de commerce de bovins sur pied ont trait (i) aux tracasseries administratives, taxes légales et autres prélèvements ; (ii) l'inadéquation des moyens de transport et (iii) la faible qualité du bétail à l'exportation.

#### Par rapport à la Chaîne de valeur viande bovine

« Les performances de la filière viande, dépendent fortement, en amont, de la capacité des acteurs de la filière bétail à fournir des animaux sains, d'un poids important et en quantité suffisante ». Les obstacles à cette performance sont relatifs à la sécurisation des activités pastorales et à l'incitation au déstockage, à la faible pratique de l'embouche bovine et à la santé des animaux qui impactent sur les résultats obtenus dans la production carnée. L'offre de la viande est étroitement liée aux abattages des animaux que l'on classe sous deux formes : les abattages contrôlés et les abattages incontrôlés avec des

<sup>11</sup> République du Mali, Etude sur l'intégration du Commerce, Ministère du Commerce et de l'Industrie, CNUCED, avril 2015.

problèmes d'hygiène et de salubrités.

L'espèce bovine procure 82% de la production de viande au niveau du marché final à Bamako. La transformation des bœufs embouchés est rentable. Les facteurs suivants expliquent cette bonne rentabilité<sup>12</sup> :

- Le bon taux de rendement carcasse qui se situe autour de 52%, ce taux peut augmenter avec des races métissées jusqu'à 55%;
- Le taux de viande avec os se situe autour de 88% et de 12 % pour la viande sans os ;
- Le taux de perte dû à une mauvaise conservation se situe autour de 6% représentant une valeur monétaire de 15 156 F CFA ;
- Le taux de perte dû à une mauvaise découpe ou avec des couteaux non adaptés est d'environ 6% (15 156 F CFA) ;
- Le 5ème quartier et la peau sont bien valorisés (55 000 F CFA) ;
- Les coûts d'achat restent élevés et représentent environ 88% des coûts de transformation.

La transformation des bœufs non embouchés n'est pas rentable à Bamako à cause de facteurs multiples notamment : (i) l'absence de pesée du poids vif, les bœufs sont achetés par simple observation visuelle ; (ii) un faible taux de rendement carcasse qui se situe autour de 49%, ce taux peut dégringoler jusqu'à 48% pour les bœufs achetés durant la période allant du mois d'avril au mois de juillet ; (iii) le taux de viande avec os se situe autour de 92% et de 8 % pour la viande sans os.

Les exportations de viandes dans la sous-région en provenance du Mali sont quasi inexistantes. En effet, La quasi-totalité des animaux sont exportés vivants vers les pays voisins où ils sont abattus et leur viande vendue. Dans la mesure où ce sont les opérations de transformation qui créent la valeur ajoutée la plus importante sur le produit final, cet état de fait représente une perte importante de recettes d'exportations pour le Mali.

#### Par rapport à la chaîne de valeur lait

Les importations de produits laitiers au Mali représentent un montant de 16 milliards de francs CFA en 2012. 84% de ces importations sont constituées de poudre de lait provenant de l'union européenne. Les importations de lait ont doublé en moins de 10 ans passant de 5400 tonnes (54 millions de litres) à 9600 tonnes (97 millions de litres).

La production locale effectivement commercialisée est faible. Les quantités de lait local produit sont estimées à 2 millions de litres sur la même période. Le volume de lait collecté représente une partie infime de la production commercialisable. Les centres de collectes de lait existant (mini-laiteries) ont une collecte de lait par unité de 350 litres de lait par jour. Cee faible niveau de transformation du lait local s'explique par (i) des capacités insuffisantes de collecte, de conservation, de transformation du lait local ; (ii) faible disponibilité de l'aliment concentré pour les laitières ; (iii) une concurrence déloyale du lait et des produits de sa transformation ; (iv) la faiblesse de distribution du lait local et ses sous- produits.

#### **b) Démarche de mise à niveau des chaînes de valeurs cibles.**

En partant de la demande des acheteurs et les principaux goulots d'étranglement à la compétitivité des produits animaux ci-dessus évoqués, la démarche méthodologique de mise en œuvre de l'approche chaîne de valeur est décrite en quatre grandes étapes afin de répondre à la demande du marché.

##### Etape 1 : Choisir une ou plusieurs chaînes de valeur à promouvoir

Les chaînes de valeurs, potentiellement porteuses au niveau de la zone d'intervention sont au nombre

<sup>12</sup> Etude de marché de la filière bétail viande à Bamako et Mopti, Conseil National du Patronat au Mali, Projet d'Appui à la Croissance Economique et Promotion de l'Emploi stimulée par le Secteur Privé du Mali, mars 2016

de quatre indiqués dans le tableau ci-dessous.

Filières	Chaînes de valeur
Bétail / Viande	Chaîne de valeur « bovins sur pieds »
	Chaîne de valeur « ovins embouchés »
	Chaîne de valeur viande bovine
Lait	Chaîne valeur lait transformé

Etape 2 : Réaliser une analyse des forces faiblesses, opportunités et menace.

Cette analyse FFOM, sera établie de façon participative avec les tables filières et fédérations bétail viandes avec la participation d'OPA, chambre d'agriculture, de commerce ainsi que les organisations de la société civile et les entreprises privées engagées au niveau des chaînes de valeur spécifiques.

Etape 3 : Analyse de la cartographie de la chaîne de la valeur ciblée

**a) *Elaborer une cartographie spécifique par chaînes de valeur***

- Visualiser la séquence de production, transformation et commercialisation (les maillons)
- Visualiser les acteurs directs des chaînes de valeurs et leurs fonctions ou rôle par maillons (niveau micro)
- Visualiser les liens d'affaires verticaux existant entre les acteurs directs de la Chaîne
- Visualiser les prestataires de services qui exercent des fonctions de support au niveau des différents maillons et leurs rôles respectifs (niveau méso)

**b) *Elaborer une analyse économique et institutionnelle de la chaîne de valeur***

- Statuer sur la portée des marchés à promouvoir : marché local ? marché national ? marché de niche à l'export ?
- Une analyse prospective du marché : quels marchés précis ? Quels Consommateurs finaux ? Compilation des données d'études et travaux existants en la matière.
- Appréciation sommaire du potentiel de croissance de la chaîne de valeur ajoutée à promouvoir en termes d'opportunités.
- Analyse des relations institutionnelles entre acteurs directs et acteurs indirects

**c) Procéder à une analyse l'analyse des intérêts des acteurs, les relations, et les pouvoirs/capacités, avec l'implication / participation des acteurs**

Etape 4 : Déterminer la stratégie de développement des chaînes de valeur

- Analyser la demande des acheteurs afin de compléter les informations secondaires déjà disponibles tant par rapport au marché national que sous – régional ;
- Analyse des opportunités et des goulots d'étranglement de la chaîne de valeur. Ces facteurs limitant recouvrent les éléments d'information d'études antérieurs mais également des questions relatives à l'économie politique dont une étude spécifique à ce sujet s'avère nécessaire ;
- Déterminer des stratégies d'amélioration des chaînes de valeur :
  - Une Stratégie orientée vers acteurs directs de la chaîne autour de ce qu'ils doivent faire pour devenir plus compétitifs et générer une plus grande valeur ajoutée à l'avenir. L'amélioration conjointe de la chaîne de valeur ajoutée par des entreprises privées et

leurs associations est appelée la "mise à niveau de la chaîne de valeur ajoutée.

- Une Stratégie orientée vers le rôle des facilitateurs externes dans le développement des filières notamment l'accès aux investissements structurant et amélioration des moyens d'existence des pasteurs et agropasteurs. Les facilitateurs externes facilitent la mise à niveau et fournissent une assistance sans être eux-mêmes des acteurs de la chaîne. Cette activité est appelée "la promotion de la chaîne de valeur ajoutée", et logiquement elle se réfère à la stratégie de mise à niveau poursuivie par les opérateurs.

#### 4.4.2. Appui à la résilience des systèmes de productions pastoraux et agropastoraux au niveau des bassins de productions et espaces économiques partagés

La résilience des systèmes de production pastoraux et agropastoraux obéit à un double impératif (i) lever les goulots d'étranglement à une meilleure performance des chaînes de valeurs viande, bétail sur pied et lait (ii) renforcer les moyens d'existence des pasteurs et agropasteurs.

Comme indiqué plus haut, « Les performances de la filière viande, dépendent fortement, en amont, de la capacité des acteurs de la filière bétail à fournir des animaux sains, d'un poids important et en quantité suffisante ». De ce fait, il y a lieu donc de lever ce facteur limitant au développement de cette chaîne de valeur tout en créant de la valeur ajoutée au niveau de l'embouche bovine et ovine.

La sécurisation des systèmes de production pastoraux permettra de renforcer la résilience des pasteurs et agropasteurs à travers une amélioration de leurs moyens d'existence. Dans cette optique des actions à impact rapide seront entreprises autour des axes d'interventions suivantes :

- Prise en compte du rôle social et l'importance économique de l'élevage dans les stratégies de développement économique territorial ;
- Renforcement des capacités des principaux acteurs et actrices intervenant dans le domaine de l'élevage ;
- Amélioration, durable, de la gestion collective des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation ;
- Développement d'innovations et capitalisation d'expériences et leurs mises à échelle ;
- Gestion durable des ressources pastorales et adaptation aux changements climatiques
- Utilisation d'applications numériques au profit des pasteurs et agropasteurs.

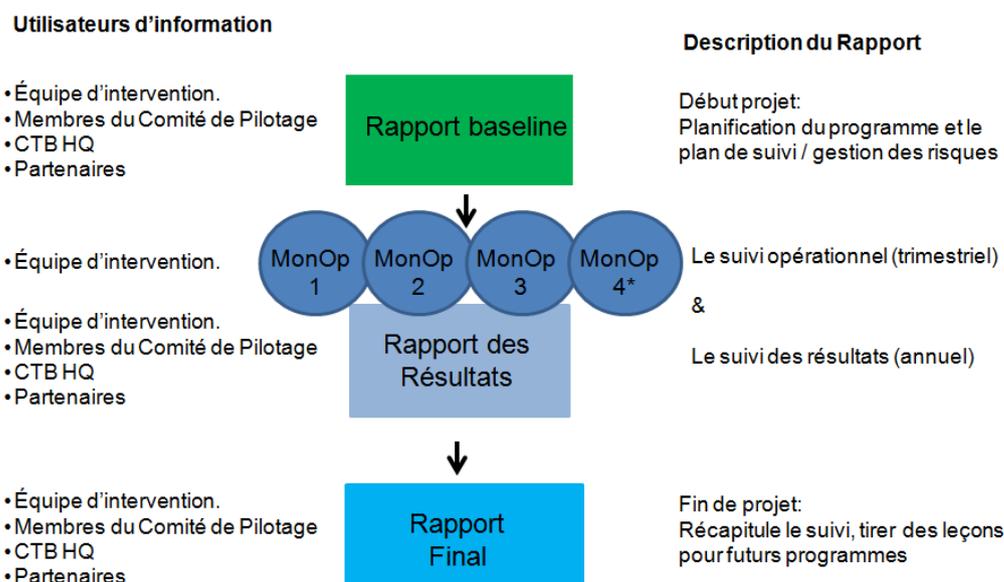
## 4.5. Mécanismes de suivi

### 4.5.1. Les besoins en informations

La mise en œuvre du système de suivi-évaluation de l'intervention doit répondre aux besoins en informations de ses principaux utilisateurs. Le tableau suivant résume les grandes lignes de ces besoins par catégorie d'acteurs.

Acteurs / instances	Besoins en informations
DGD / HQ Enabel	Progrès vers l'atteinte des résultats de développement Bonnes pratiques, leçons apprises et expériences reproductibles Prise en compte des priorités du Programme de coopération
Comité de pilotage	Etat d'avancement général de l'intervention Progression vers la réalisation des objectifs du programme
Représentation Enabel / MEP	L'exécution opérationnelle du programme Le niveau de réalisation des indicateurs de l'intervention
Organisations bénéficiaires impliqués dans la mise en œuvre	L'appréciation de l'état d'avancement et d'exécution financière de l'intervention pour la prise de décision, la planification et la redevabilité
Tutelle et autorités locales / régionales.	Les informations et décisions des différents niveaux d'orientation stratégique et de pilotage opérationnel de l'intervention pour amélioration de la mise en œuvre
L'unité d'intervention	Les informations relatives au suivi opérationnel et au suivi de résultats

Le suivi du programme / des interventions consiste en plusieurs rapports, visualisés ci-après. Tous les rapports sont produits par l'Equipe d'Intervention (rapport Baseline, rapport des résultats et rapport final), et doivent être approuvés par la « SMCL », communément appelée Comité de Pilotage. Les informations des trois rapports sont utilisées par la représentation, Enabel-HQ et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Le MONOP est un outil pour l'équipe de gestion.



Les informations à collecter doivent permettre d'apprécier l'impact, les résultats, l'avancement des activités, le budget et dépenses ; de façon spécifique les différentes catégories d'acteurs impliqués à divers niveaux ainsi que l'analyse des risques.

#### **4.5.2. Les mécanismes de collecte, traitement et analyse des informations**

La matrice de suivi-évaluation mise en place est constituée d'indicateurs de performances dont les données seront collectées via différents systèmes de suivi nationaux ou spécifiques.

##### Mécanismes nationaux existants

Les systèmes nationaux utilisés sont : (i) SYSEP qui s'intéressent aux indicatrices quantitatives macros et qui inscrits dans le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) et (ii) MALI KUNNAFONI qui s'intéresse à un ensemble plus large d'indicateurs quantitatifs des différents domaines du monde rural.

- a) **Le Système d'information sur les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche du Ministère de l'Elevage et de la Pêche du Mali (SYSEP)**. Cette application a été développée et mise en place dans le cadre du "Projet d'appui institutionnel aux sous-secteurs élevage et pêche au Mali" (**PAI-MEP**) mis en œuvre par le Ministère en charge de l'Elevage et de la Pêche en collaboration avec l'Agence Belge de Développement (**ENABEL**) dans le cadre des conventions spécifiques entre le Royaume de Belgique et la République du Mali. Sa conception et son développement ont été réalisés dans le cadre d'une prestation de services destinée à renforcer les systèmes statistiques et de suivi-évaluation internes au Ministère en charge des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche au Mali. En expérimentation depuis plus d'une année dans quatre régions du Mali et le District de Bamako, ce système devrait être validé dans le court terme. Il constitue la source d'information privilégiée sur les indicateurs nationaux et régionaux inscrits dans le Programme National d'Investissements du Secteur Agricole. En outre, il fournit une géolocalisation et documentation sur les infrastructures des deux sous-secteurs (élevage et pêche). L'alimentation de ce système s'effectue au moyen de tablettes reliées au système central via les réseaux de téléphonie mobile disponibles au Mali. La récolte des données est réalisée par les agents de terrain relevant des services techniques déconcentrés de l'Etat. Les données sont consolidées et validées au niveau régional avant leur transmission au niveau central. Grâce à l'exploitation des données de ce système, des rapports périodiques sont établis au niveau régional et national.
- b) **« Malikunnafoni »** : C'est est une base de données socio-économique du Mali gérée par l'INSTAT. Il présente les indicateurs de suivi-évaluation du CREDD, des ODD et les autres programmes de développement du Mali. Elle présente une série d'indicateurs, doublée d'une bibliothèque de documents de base (BIBLIOSTAT-MALI). La nomenclature de Malikunnafoni a été bâtie autour de 15 secteurs d'activités, en se référant à la NAEMA (Nomenclatures d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT). Les données sur les indicateurs retenus par Malikunnafoni sont collectées auprès des principaux centres de documentation et bibliothèques et des

structures productrices de données statistiques. La contribution des CPS<sup>13</sup> secteur est essentielle en la matière, complétée par celles des DRPSIAP<sup>14</sup> pour l'alimentation de la base au niveau régional. Bref la base « Malikunnafoni » constitue aujourd'hui un cadre d'harmonisation des indicateurs du Système Statistique National. Les objectifs de développement durable suivis par le CREDD suivants et qui seront renseignés dans la base de données « Malikunnafoni » seront d'un apport qualitatif pour le suivi du Programme sectoriel CEDI.

**ODD 1** : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde  
**ODD 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable  
**ODD 5** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles  
**ODD 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous  
**ODD 10** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre  
**ODD 12** : Établir des modes de consommation et de production durables  
**ODD 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

**c) Les données provenant des acteurs de développement**, soit directement, soit par sondage : secteur privé (Chambre d'agriculture, Chambre des métiers, Patronat etc.) et société civile.

**d) Les bases de données des programmes** sectoriels du gouvernement : Agriculture, Hydraulique (SIGMA<sup>15</sup>), Santé, Formation, qui contiennent des données de base, classées par secteur, désagrégées par sous-groupe et calculées parfois jusqu'au niveau cercle et région.

#### Collecte de données au niveau de l'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle valorisera les acquis du PRODEZEM et développera des nouvelles applications si nécessaires. Ainsi elle développera (i) la cartographie numérique acquise du PRODEZEM et (ii) enquêtes de terrains selon la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) afin d'appréhender des indicateurs quantitatifs mais aussi qualitatifs sur des groupes spécifiques.

Le tableau ci-après donne la qualité des indicateurs et le système approprié de collecte.

Types d'indicateurs	Systèmes de collecte utilisés
Indicateurs quantitatifs inscrits dans le PNISA	SYSEP
	MALI KUNNAFONI
Autres Indicateurs quantitatifs	MALI KUNNAFONI
	Cartographie numérique interne
	Autres bases de données
Indicateurs qualitatifs sur groupes spécifiques	Ateliers MARP

<sup>13</sup> CPS : Cellule de Planification et de Statistique. Il y en a 11 au Mali, couvrant l'information sur l'ensemble des départements ministériels

<sup>14</sup> DRPSIAP : Direction régionale de la planification, de la statistique, de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la population

<sup>15</sup> SIGMA : Système informatique de gestion des ressources en eau du Mali.

Le Système de cartographie numérique interne mis en place par le PRODEZEM : il est une application directe du système AKVO ; sa banque de données se limite encore à celles collectées sur les infrastructures d'élevage situées dans le cercle de Nara. Il est appelé à s'étendre sur toute la zone d'intervention. Ce système sera étendu pour couvrir toute la zone d'intervention et sa base de données sera alimentée par des informations collectées par le personnel opérationnel de l'intervention et de ses partenaires directs (services techniques déconcentrés). Les cartographies disponibles sont :

- Cartes des marchés locaux ;
- Cartes des parcs de vaccination ;
- Cartes des périmètres pastoraux ;
- Cartes des centres de collecte de lait et des mini laiteries et laiteries ;
- Cartes des marchés finaux ;
- Cartes des espaces économiques partagés ;
- Cartes des aires d'abattages ;
- Carte des boucheries.

A terme ce système devrait aider à consolider ces cartes thématiques afin que les Collectivités territoriales et d'autres acteurs intéressés puissent bénéficier d'outils numériques de suivi des infrastructures. Pour ce faire, le partenariat avec AKVO et d'autres pourvoyeurs d'outils numériques sera consolidé dans le temps et dans l'espace ; des synergies avec d'autres interventions ayant des centres d'intérêts similaires seront privilégiées afin d'avoir des outils qui fournissent des informations ou services utiles aux populations notamment les pasteurs.

Les enquêtes périodiques MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative). Cette méthodologie sert à appréhender des indicateurs spécifiques généralement qualitatifs non-inscrits dans les trois systèmes décrits ci-dessus. Les données sont collectées de manière périodique (une ou deux fois par an) auprès des groupes cibles. Les informations sont recueillies en focus groupes au moyen d'outils conçus à cet effet.

#### **4.5.3. Les étapes de suivi évaluation de l'intervention.**

Les étapes de suivi évaluation de l'intervention sont alignées à celles définies dans le document MoResult de Enabel. Les mécanismes de suivi de l'intervention se situent à différents niveaux : internes et externes ; et à tous les niveaux un regard permanent sera tiré sur la cohérence avec les autres interventions du programme. L'équipe de l'intervention est responsable de l'élaboration des documents qui sous-tendent les mécanismes de suivi.

**Le premier mécanisme, de suivi se constitue d'une part, des réunions internes à l'équipe de l'intervention et celles avec les partenaires de mise en œuvre et, d'autre part, avec les autres interventions du programme :**

Les réunions hebdomadaires internes à l'intervention sont consacrées au bilan et programmation hebdomadaires pour un suivi rapproché de l'exécution des activités. Les réunions mensuelles de bilan et programmation conjointe avec les partenaires de mise en œuvre (Services déconcentrés et organismes bénéficiaires de convention de subside) voudraient assurer la coordination de l'exécution des activités prévues dans le MONOP (outil de planification) pour une cohérence d'action. Dès que l'équipe de l'intervention et ses partenaires montreront leur capacité d'autonomie dans la mise en œuvre

du MONOP, ce genre de réunions intégrera un rythme trimestriel.

Les réunions mensuelles de la structure de coordination du programme visent le renforcement de la dynamique des équipes d'intervention et le maintien constant de la cohérence interne au sein du programme. Une attention toute particulière sera accordée aux synergies/collaborations entre interventions et mise en œuvre de projets collaboratifs/fédérateurs orientés sur l'approche développement territorial.

#### **Le deuxième mécanisme de suivi se constitue du MONOP :**

Elaboré au rythme trimestriel, le MONOP est un outil essentiellement de planification opérationnelle des activités, des finances et des marchés publics, de suivi des risques et des recommandations issues du Comité de pilotage. Il est réalisé, de manière participative, au niveau de l'équipe d'intervention et de ses partenaires d'exécution, et transmis à la Représentation pour approbation.

#### **Le troisième mécanisme de suivi se constitue du Rapport de résultats « MoreResults » :**

Elaboré au rythme annuel, il est orienté sur les changements. A cet effet, il comporte notamment une partie sur l'analyse des critères de performance de l'intervention (pertinence, efficacité, efficience, durabilité) et de son contexte d'exécution et d'une deuxième consacrée à l'analyse des changements induits par la mise en œuvre des activités ainsi que de la prise en compte des thèmes transversaux (genre et environnement). Ce rapport est transmis au Comité de pilotage de l'intervention et constitue la base de sa réunion de début d'année. Ce rapport permet de suivre les performances de la mise en œuvre de l'intervention (exécution physique des activités, des finances, atteinte des changements etc.) et de prendre des décisions idoines pour des réorientations stratégiques de l'intervention. Le Comité de pilotage valide le rapport annuel de l'intervention.

Une deuxième réunion du comité de pilotage se tient au cours de l'année et vise le suivi de la mise en œuvre de l'intervention. Il faut noter que le Comité de pilotage est commun aux deux interventions qui composent le programme sectoriel « Croissance durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire ».

**Dans le cadre du programme, un comité de coordination conjoint** aux quatre interventions exécutées par ENABEL dans la Région de Koulikoro sera mis en place, afin d'assurer une bonne coordination des activités. Il assure les prises de décisions communes aux différentes interventions et leur suivi.

#### **Le quatrième mécanisme de suivi est constitué par les revues et des audits :**

La fonction principale des exercices de revue à mi-parcours et finale est de fournir un point de vue extérieur sur la performance de l'intervention ainsi que d'analyser en profondeur le processus de développement en cours ou terminé. Les revues sont ainsi utilisées pour :

- Analyser s'il est nécessaire de réorienter les interventions afin d'atteindre l'objectif spécifique,
- Fournir les informations nécessaires à la prise de décisions stratégiques ;
- Identifier les enseignements tirés et y réfléchir.

Etant réalisés par un acteur externe indépendant, les revues jouent un rôle important dans la redevabilité sur la performance de l'intervention. Les revues sont pilotées par le siège selon les processus en vigueur. Les revues doivent être présentées en comité de pilotage afin de juger et déterminer quelles

recommandations sont retenues, qui est responsable et qui va les suivre (ces décisions sont intégralement reprises dans le PV du comité de pilotage).

En outre, les deux gouvernements (Mali et Belgique) pourront chacun, le cas échéant, procéder à une évaluation externe de l'atteinte des objectifs et des différents aspects de l'intervention.

L'intervention doit être auditée au minimum une fois sur la durée de mise en œuvre des activités. L'audit portera sur :

- La vérification que les comptes de l'intervention reflètent bien la réalité ; et le respect des procédures ;
- La maturité du système de contrôle interne et le respect des procédures ;
- La vérification de l'utilisation économique, efficiente et efficace des moyens de l'intervention.

Le rapport d'audit sera communiqué à ENABEL et au Comité de pilotage. La direction de l'intervention doit élaborer un plan d'actions afin d'améliorer le système de contrôle interne et prouver que des mesures correctives ont été entreprises et appliquées.

Les autorités partenaires peuvent également procéder à un audit. Dans ce cas, le périmètre de contrôle devra se limiter aux activités définies dans le budget sous modalité « cogestion ».

Tous les rapports d'audit seront partagés entre les parties et présentés au comité de pilotage. Les audits peuvent être réalisés de manière conjointe.

# **PARTIE 2 : INTERVENTION « LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LA MALNUTRITION**

## 5. Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au niveau des cercles de Nara ; Kolokani et Banamba
Code de l'intervention	Code DGD : NN1023 Code Navision :MLI 1604911
Emplacement	Région de Koulikoro : Cercle de Nara ; Kolokani ; Banamba
Budget	6.5 M Euros
Institution partenaire	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
Date de démarrage de l'intervention/Ouverture du Comité de pilotage	01 Octobre 2017
Date de fin de la Convention spécifique	12 septembre 2022
Groupes cibles	Populations et ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire des cercles de Nara ; Kolokani et Banamba
Impact <sup>16</sup>	<u>Objectif Général</u> : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau du Cercle de Nara, Kolokani et Banamba (Région de Koulikoro) est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local.
Outcome	<u>Objectif Spécifique</u> : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau de communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba
Outputs	<u>Résultat 1</u> : Les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local.
	<u>Résultat 2</u> : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois
	<u>Résultat 3</u> : L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio communautaires sont améliorés durablement
	<u>Résultat 4</u> : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables
Budget total de l'intervention	Contribution Belge : 6.5 Millions d'Euros Contribution du Mali : 325 000 Euros

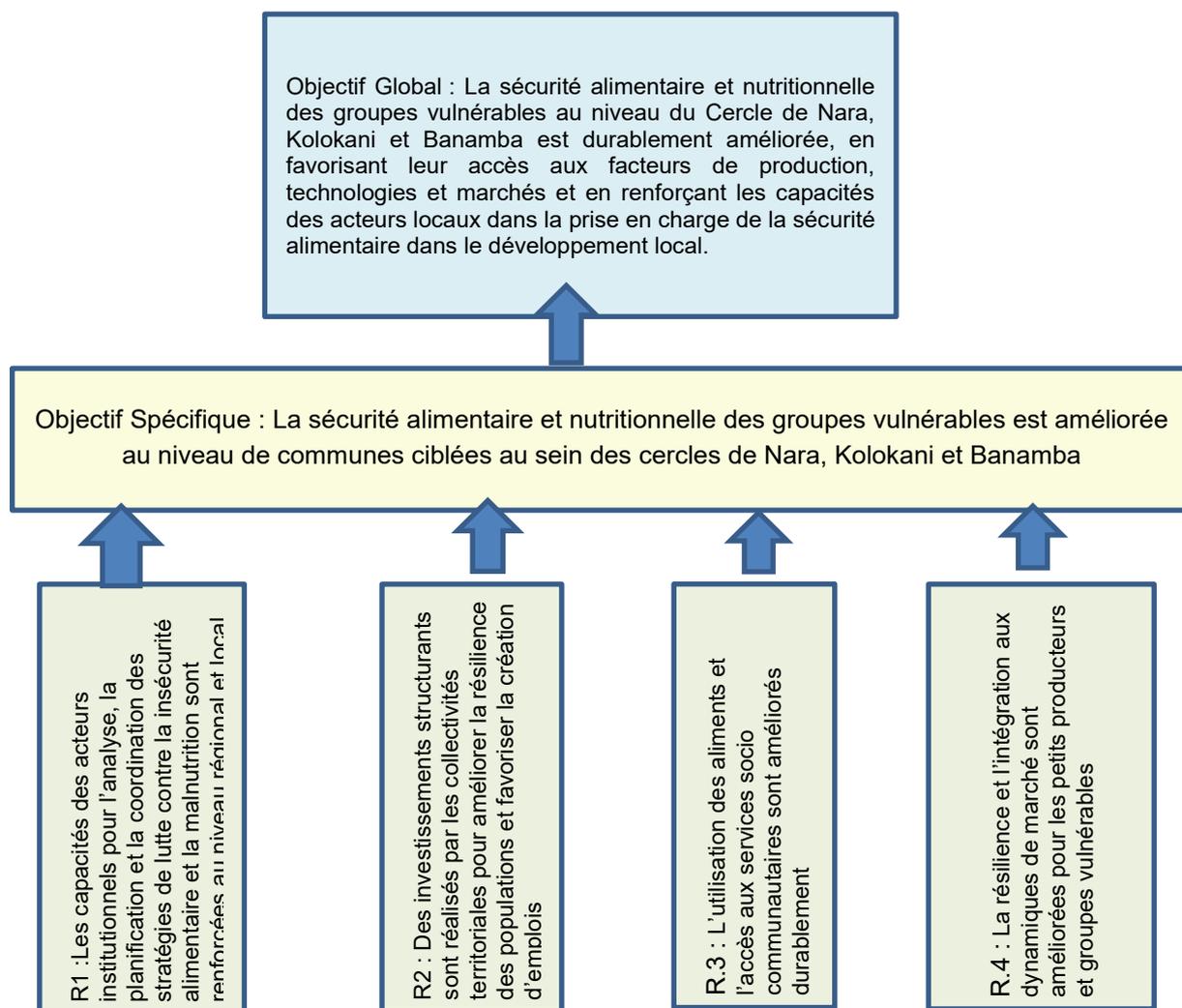
<sup>16</sup> L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat



## 6. Cadre de monitoring final

### 6.1. Logique d'intervention

Figure 1 : Schéma de la logique d'intervention de l'intervention « Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition



Cette la logique d'intervention n'a pas changé depuis la période de formulation de l'intervention à ce jour.

#### Description détaillée des résultats

L'intervention s'inscrit dans un processus de développement des territoires ruraux, avec une forte articulation avec le développement des chaînes de valeur et pôles de développement économique territoriale. Elle aura pour spécificité d'intervenir au niveau de villages et de ménages vulnérables dans une optique d'amélioration de sécurité alimentaire / nutritionnelle et de résilience des systèmes de

production pastorales et agropastorales au niveau territorial. Les résultats de développement attendus seront les suivants :

Résultat 1 : Les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local.

Il s'agira de doter les principaux acteurs institutionnels au niveau de la région, des cercles et des communes ciblées des capacités nécessaires pour analyser, planifier et coordonner des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Cet axe d'intervention paraît indispensable pour assurer une prise en compte structurelle de l'insécurité alimentaire.

Résultat 2 : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois.

L'intervention accompagnera les acteurs pour la mise en œuvre d'investissements structurants contribuant à améliorer la résilience des populations et favorisant la création d'emplois. Cet accompagnement permettra de renforcer les capacités des collectivités en matière de maîtrise d'ouvrage, ainsi que le renforcement des capacités des services techniques à assumer leurs rôles. Il permettra également de définir des « business models » de partenariats Publics-Privés pour la gestion d'infrastructures collectives par des comités d'usagers.

Résultat 3 : L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio communautaires sont améliorés durablement. :

Ce résultat est subdivisé en trois sous-résultats qui permettront aux populations de faire valoir leurs droits en matière d'accès à l'alimentation, à la santé et à l'eau. Le premier vise à améliorer la prévention et la prise en charge de la malnutrition dans les communes ciblées. Le second permettra d'améliorer l'accès aux soins de santé par la mise en place de mutuelles de santé. Le troisième aura pour effet d'améliorer l'accès à l'eau potable

#### Résultat 4 : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables

L'intervention propose un ensemble d'actions visant à accroître la résilience des populations et les dotations en capital des ménages : il peut s'agir de capital au sens strict du terme (paquet technique en agriculture, noyau de ruminants en élevage...), de capital humain (Formation) ou de capital social (Organisations d'Economie Sociale). Elle propose d'autre part un ensemble d'actions visant à limiter l'adoption de stratégies de survie (Mise en place de Banques de Céréales, facilitation de l'accès à des services financiers, ...)

#### Tableau de synthèse des résultats et sous - résultats

**Objectif général :** La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau des communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba

**Objectif spécifique :** La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des cercles de Nara, Kolokani et Banamba (Région de Koulikoro) est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local.

**Résultat 1 (R1) :** Les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local.

**Résultat 2 (R2) :** Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois

**Résultat 3 (R3) :** L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio communautaires sont améliorés durablement

**Sous-Résultat 3.1 :** Les capacités de prévention et de prise en charge de la malnutrition sont améliorées

**Sous-Résultat 3.2 :** Des mécanismes de protection sociale sont mis en place afin d'améliorer l'accès aux soins de santé

**Sous-Résultat 3.3 :** L'accès à l'eau potable et aux structures d'assainissement est amélioré pour tous de manière durable

**Résultat 4 (R4) : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables**

**Sous-Résultat 4.1 :** Les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (Production végétale) sont renforcées durablement

**Sous-Résultat 4.2 :** les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (Productions animales) sont renforcées durablement

**Sous-Résultat 4.3 :** Les banques de céréales sont renforcées et permettent un accès équitable aux groupes vulnérables

**Sous-Résultat 4.4 :** L'offre de services financiers de proximité adaptés aux besoins des populations est améliorée

### Changements escomptés

Au plan institutionnel, la mise en œuvre de l'intervention « Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition » se traduira par un plus grand engagement des acteurs locaux dans la mise en œuvre de politiques et stratégies l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Les autorités locales, en concertation avec les acteurs locaux, vont œuvrer pour une réduction des vulnérabilités et pour un renforcement des capacités de résilience des populations face aux chocs externes. Ainsi les changements suivants sont visés à ce niveau :

- Les communes élaborent et mettent en œuvre des stratégies et initiatives collaboratrices de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition ;
- Les communes assurent la délégation des services publics pour une gestion durable des investissements, à travers des mécanismes adaptés de partenariat public privé
- Le système de prévention de crises alimentaires et de gestion des catastrophes est fonctionnel au niveau local (y incluant le niveau communautaire).

Au niveau des villages et ménages ciblés les changements visés se traduiront par :

- Une augmentation de la disponibilité : c'est la quantité de nourriture disponible dans un pays ou une zone, en tenant compte de toutes les formes de production domestique et industrielle, ainsi que la balance des importations et exportations, l'aide alimentaire et les stocks de la nourriture, en particulier des céréales, qui constituent la base de l'alimentation.
- Une amélioration de l'accessibilité : c'est la possibilité pour tout ménage de pouvoir régulièrement acquérir la quantité nécessaire de nourriture, grâce à la combinaison de sources telles que sa propre réserve et la production, l'achat, le troc, le don, l'emprunt ou l'aide alimentaire.
- Utilisation appropriée de la nourriture : Il s'agit de l'utilisation de la nourriture au sein du ménage et de la satisfaction des besoins en éléments protéino-énergétiques et micronutriments des individus. L'utilisation de la nourriture tient compte des éléments tels que la préparation de la nourriture, la situation sanitaire, l'hygiène, la variété de la diète, etc.

Au niveau des ménages les plus vulnérables, les changements escomptés sont libellés comme suit :

- Les ménages les plus vulnérables disposent de moyens d'existence leur permettant de sortir d'une situation d'insécurité alimentaire aigue ;
- Les ménages les plus vulnérables, adoptent des pratiques d'alimentation et d'hygiène alimentaire qui permettent de réduire la prévalence de la malnutrition chez les nourrissons, les enfants, les femmes allaitantes et les femmes en âge de procréer.

En conclusion, Le changement à long terme espéré est de constater une réduction durable du nombre de personnes en situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les villages ciblés.

## 6.2. La matrice de monitoring

Le présent chapitre décrit, par niveau, la manière dont l'intervention assurera le monitoring de ses résultats.<sup>17</sup> Il propose un système de monitoring réaliste et opérationnel<sup>18</sup>.

### Niveau de l'impact

Tableau 1 : Matrice de suivi-évaluation de l'objectif global

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>OBJECTIF GLOBAL : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables au niveau des cercles de Nara, Kolokani et Banamba (Région de Koulikoro) est durablement améliorée, en favorisant leur accès aux facteurs de production, technologies et marchés et en renforçant les capacités des acteurs locaux dans la prise en charge de la sécurité alimentaire dans le développement local.</b>													
<b>OG_Ind 1.</b> Score de consommation alimentaire <b>Banamba :</b> Pauvres Limites Acceptable <b>Kolokani :</b> Pauvres Limites Acceptables <b>Nara :</b> Pauvres	1. Taux de ménages dont le niveau de la sécurité alimentaire a évolué.	Rapport ENSAN. Il est désagrégé par cercle	Rapports ENSAN	Annuelle	3,4% 20,1% 76,5%	2 % 18% 80%	3,4% 20,1% 76,5%	n/d n/d n/d	n/d n/d n/d	n/d n/d n/d	2 % 18% 80%	Facilitation de la collecte des données	

<sup>17</sup> Il est conseillé de détailler les différents indicateurs dans des "formulaires d'indicateurs" (voir l'annexe 4.2). Cette démarche s'avère tout particulièrement pertinente pour des indicateurs complexes.

<sup>18</sup> Que l'indicateur soit d'ordre qualitatif ou quantitatif, il convient toujours de compléter au maximum la matrice de monitoring.

Limites Acceptables					25,7 73,0	24% 75%	25,7 73,0	n/d n/d	n/d n/d	n/d n/d	24% 75%		
<b>OS_ind 3.</b> Score de diversité alimentaire des enfants de 6 à 59 mois :	Méthode fréquemment utilisée pour indiquer la qualité de la consommation et, dans une moindre mesure, la quantité de nourriture	Rapports ENSAN, DRS. Il est désagrégué en catégories d'âge	Rapports ENSAN	Annuelle	14% 34%	n/d n/d							
<b>OG :Ind 3.</b> Indice de stratégies de survie :													

*NB : L'intervention s'aligne aux systèmes nationaux qui procèdent au monitoring de ces indicateurs quantitatifs. Les indicateurs et valeurs sont tirés du plan d'action pour la mise en œuvre la PoliNSAN.*

1. Afin d'affiner les mesures d'impacts au niveau de la zone d'intervention et pour un meilleur ciblage des villages à risque et ménages les plus vulnérables l'intervention devra appliquer également une approche de l'analyse de l'économie des Ménages (HEA) et enquêtes de type SMART aux phases de démarrage, à mi-parcours et en phase de clôture.

Source de données : PoliNSAN

## Niveau de l'outcome

Tableau 2 : Matrice de suivi-évaluation de l'objectif spécifique

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>OBJECTIF SPECIFIQUE : La sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables est améliorée au niveau des communes ciblées au sein des cercles de Nara, Kolokani et Banamba.</b>													
<b>OS Ind 1. Taux d'évolution des ménages en insécurité alimentaire</b>	Taux de ménages dont le niveau de la sécurité alimentaire a évolué.	Utilisation des données d'évaluations conduites par l'Etat ou d'autres programmes SAN	Rapport ENSAN	biannuelle	25%	18%	25%		22%		18%		
<b>OS Ind 2. Taux d'évolution de la malnutrition chronique et aigue</b>  <b>MC MAG</b>	Il s'agit de la prévalence de la malnutrition chronique et la malnutrition aiguë globale (MAG)	Rapport Croix rouge	Rapport ENSAN	Annuelle	29% 24%	24% 20%	29% 24%	27% 22%	26% 20%	25% 20%	24% 20%	Organisation et facilitation de la collecte des données	Organisation et facilitation de la collecte des données
<b>OS_Ind_3.</b> Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 6 à 59 mois (sévère, modérée)	Etat des enfants de 6 à 59 mois affectés par un appauvrissement récent et important de son régime alimentaire ou/et de son état de santé qui se manifeste par un amaigrissement	Rapport DRS	Rapports ENSAN	Annuelle	n/d	n/d							

<b>OS_Ind 4 Prévalence de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer</b>	Etat d'une femme en âge procréer affectés par un appauvrissement récent et important de son régime alimentaire ou/et de son état de santé qui se manifeste par un amaigrissement	Rapport DRS	Rapports DRS	Annuelle	n/d	n/d												
--	--	-------------	--------------	----------	-----	-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Décrivez succinctement :*

*Il faut rappeler que les indicateurs d'out come ont été identifié et élaboré par les organisations partenaires d'exécution de l'intervention sécurité alimentaire et nutritionnelle.*

*La collecte et le renseignement de ces indicateurs seront assurés par les organisations partenaires avec une supervision du Chargé de suivi et évaluation de la CTB pour un suivi et une mise en cohérence.*

## Niveau de l'output

**Tableau 3 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 1**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 1 : les capacités des acteurs institutionnels pour l'analyse, la planification et la coordination des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont renforcées au niveau régional et local</b>													
<b>R1_Ind 1.</b> Nombre de plans communaux de sécurité alimentaire disponibles	Mesure le nombre de plans communs élaborés en matière de SA par les communes	Rapport intervention	Rapports SAN	Annuelle	0	5	1	2	2	0	0	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données

<b>R1_Ind 2.</b> Nombre de systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponses aux urgences (SCAP-RU) fonctionnels	Nombre de SCAP-RU mis en place et fonctionnels.	Rapport SAP	Rapports SAN	Annuelle	0	5	0	1	3	1	0	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>R 1_Ind 3.</b> Nombre de comités locaux de suivi de la sécurité alimentaire fonctionnels	Nombre de comités locaux de suivi en matière de sécurité alimentaire mis en place et fonctionnels.	Rapport SAP	Rapports SAN	Annuelle	1	5	0	2	3	5	1	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données

**Tableau 4 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 2**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2017	Valeurs cibles 2021	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2017	2018	2019	2020	2021		
<b>RESULTAT 2 : Des investissements structurants sont réalisés par les collectivités territoriales pour améliorer la résilience des populations et favoriser la création d'emplois.</b>													
<b>S/R2.1 Investissements structurant en matière d'eau et assainissement (SRR)</b>													
<b>S/R2.1. _Ind 1.</b> Nombre d'infrastructures d'eau fonctionnelles à la fin du projet et réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale	Mesure le nombre supplémentaire d'infrastructures d'eau fonctionnelles à la fin du projet et réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale	Rapports DRH, Communes, PROTOS	Rapport BET et ONG	Annuelle	0	25	0	10	25	25	0	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>S/R2.1 Ind 2.</b> Nombre de blocs de latrines scolaires fonctionnelles à la fin du projet et réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale	Mesure le nombre supplémentaire de blocs de latrines scolaires fonctionnelles à la fin du projet et réalisées sous maîtrise d'ouvrage communale	Rapports DRACPN, Communes, PROTOS	Rapport BET ONG. DRACPN	Annuelle	ND	30	0	15	30	30	NB	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>S/R2.2 Investissements structurant destinés à accroître les capacités de production, de stockage et de commercialisation</b>													
<b>S/R2.2. _Ind 1.</b> Superficies aménagées (H/F) mises en valeur pour le maraîchage :	Il s'agit des superficies aménagées pour la pratique du maraîchage.	Rapport Faim SOS-	Rapports DRA, Communes, SOS-Faim	Annuelle	ND	60 ha	30ha	40ha	60ha	60ha	60ha	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données

<b>S/R2.2. _Ind 2.</b> <b>Nombre de km de pistes de commercialisation réalisés</b>	Nombre de km de pistes réalisé pour faciliter la commercialisation des produits agropastoraux.	Rapport Faim SOS-	Rapports DRA, Communes, SOS-Faim	Annuelle	0	n/d	0	n/d	n/d	n/d	n/d		
---	--	-------------------	----------------------------------	----------	---	-----	---	-----	-----	-----	-----	--	--

Remarque :

1. Les réalisations s'exécutent dans le respect de la maîtrise d'ouvrage locale avec un appui / conseil de l'unité d'intervention et en relation avec les ONG partenaires. Le risque par rapport à l'évolution des valeurs cibles existe car les réalisations sont fonction des performances des communes en matière de gouvernance locale et de passation des marchés en cogestion d'une part et des capacités des entreprises à respecter les délais d'exécution des marchés de travaux. d'autre part.

**Tableau 5 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 3**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2016	Valeurs cibles 2020	Cibles annuelles					Responsabilité é OP	Responsabilité Coordination
							2016	2017	2018	2019	2020		
<b>RESULTAT 3 : L'utilisation des aliments et l'accès aux services socio communautaires sont améliorés durablement</b>													
<b>S/R3.1. Les capacités de prévention et de prise en charge de la malnutrition sont améliorées</b>													
<b>S/R3.1_Ind 1.</b> % de MAS et MAM détectés, référencés par le réseau communautaire et pris en charge dans les CSCOM et sites SEC	La prévalence de MAS et MAM détectés et référencés et pris en charge	CSCOM, Croix Rouge	DRS, Rapport Croix Rouge	Annuelle	ND	80	70	75	78	80	80	Collecte et analyse des données	Facilitation de la collecte des données
<b>S/R3.1_Ind 2</b> % d'enfants de 6 à 8 mois ayant bénéficié d'une introduction d'aliments liquides, semi-solides ou mous	Pourcentage qui assurent un allaitement exclusif maternel jusqu'à six mois	CSCOM, Croix Rouge	DRS, Rapport Croix Rouge	Trimestrielle	69,6	79	72	74	76	79	79		
<b>S/R3.2. Mise en place de mécanismes de protection sociale (Mutuelles de santé) afin d'améliorer l'accès aux soins de santé</b>													
<b>S/R3.2_Ind 1.</b> Le nombre de mutuelles de santé communales créées	Nombre de mutuelles créées	Rapport Equipe UTM/ et Unions	Rapport Equipe UTM/ et Unions	Trimestrielle	3	5	-	2	-	-	5		

<b>S/R3.2_Ind 2.</b> Le nombre total de personnes couvertes (h/f) par les mutuelles de santé	Nombre	Rapport Equipe UTM/ et Unions	Rapport Equipe UTM/ et Unions	Trimestrielle	2 857 dont 43% de femmes	11 857 dont 50% de femmes	4 387 dont 44% de femmes	6 387 dont 46% de femmes	10 057 dont 48% de femmes	11 857 dont 50% de femmes	11 857 dont 50% de femmes		
<b>OS_Ind 3.</b> Pourcentage des femmes responsables au sein des organes de gestion des mutuelles	Pourcentage des femmes impliquées dans la gestion des mutuelles et des unions de mutuelles par rapport au total des membres des organes de gestion	Rapport Equipe UTM/	Rapports Equipe UTM/WSM	Annuelle	26%	30%	26%	27%	29%	30%	30%		
<b>S/R3.3. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est amélioré pour tous</b>													
<b>S/R3.3_Ind 1.</b> Proportion des populations ayant un accès à un point d'eau potable de manière durable	Pourcentage calculé sur la base de 400 Habitants par point d'eau moderne	Rapport PROTOS	DRH, Communes, Unité int. Protos	Annuelle	63,33%	65,98%	0	1,06 %	1,59 %	65,98 %	65,98 %		
<b>S/R3.3_Ind 2.</b> Proportion des populations ayant un accès à un service d'assainissement	Pourcentage calculé sur la base d'une norme nationale de 16	Rapport PROTOS	DRH, Communes, Unité int. Protos	Annuelle	ND	Nbre de personnes cibles : 11 700	0	1575	1910	2485	2485		

de manière durable	pers/latrine et pour les latrines scolaires avec 150 pers/bloc de 3 latrines)												
<b>S/R3.3_Ind 3.</b> Nombre de communes qui appliquent la maîtrise d'ouvrage pour la gestion des ouvrages d'eau et assainissement	Nombre	Rapport PROTOS	DRH, Communes, Unité int. Protos	Annuelle	ND	5	0	2	5	5	5		
<b>S/R3.3_Ind 4.</b> Nombre de structures (CGPE, AUEP) qui gèrent de manière efficace, efficiente et durable les points d'eau potable	Nombre	Rapport PROTOS/DRACPN	Communes, AUE, Protos, DRACPN	Annuelle	ND	20	0	08	12	20	20		
<b>S/R3.3_Ind 5.</b> Nombre de "écoles propres" (ayant maintenu leur statut)	Nombre	Rapport PROTOS/DRACPN	Communes, AUE, Protos, DRACPN	Annuelle	ND	15	0	7	15	15	15		

**Tableau 6 : Matrice de suivi-évaluation du Résultat 4**

Indicateurs	Description de l'indicateur	Mode de collecte et Méthodes de calcul	Source de vérification	Fréquence de collecte	Valeurs initiales 2016	Valeurs cibles 2020	Cibles annuelles					Responsabilité OP	Responsabilité Coordination
							2016	2017	2018	2019	2020		
<b>RESULTAT 4 : La résilience et l'intégration aux dynamiques de marché sont améliorées pour les petits producteurs et groupes vulnérables.</b>													
<b>S/R 4.1 : les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (Production végétale) sont renforcées durablement</b>													
<b>S/R4.1_Ind 1</b> % d'OPA disposant d'un bon système de gouvernance et d'un mécanisme de redevabilité vis-à-vis de leurs membres	Pourcentage	Rapport SOS-Faim	Rapport DRA, Communes, SOS-Faim	Annuelle	NA	80%	30%	50%	70%	80%	80%		
<b>S/R4.1_Ind 2</b> % des femmes présentes dans les comités de gestion des OPA	Pourcentage	Rapport SOS-Faim	Rapports DRA, Communes, SOS-Faim	Annuelle	NA	30%	30%	30%	30%	30%	30%		
<b>S/R4.1_Ind 3</b> Superficie de terres restaurées par village	Ha	Rapport SOS-Faim	Rapports DRA, Communes, SOS-Faim	Annuelle	NA	2ha	0.5ha	1 ha	1.5 ha	2ha	2ha		
<b>S/R 4.2 : les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (Productions animales) sont renforcées durablement</b>													
<b>SR4.2_Ind 1.</b> Productivité numérique des caprins des ménages dotés	Taux de croit du troupeau au niveau des ménages	Rapports, VSF-B	Rapports UAPIA, Communes, VSF-B	Annuelle	0,5	0,81	0,60	0,60	0,70	0,81	0,81	Collecte de données et analyse VSF-B	Consolidation et analyse

	dotés													
<b>SR4.2_Ind 2.</b> Taux de ménage cibles (H/F) ayant un troupeau minimum de reproduction (capital animal minimum physique pour qu'un ménage puisse vivre).	Taux	Rapports VSF-B	Rapports UAPIA, Communes , VSF-B	Annuelle	30%	70%	-	60%	65%	70%	70%			
<b>SR4.2_Ind 3.</b> Taux des ménages vulnérables appuyés organisés en groupes solidaires	Taux	Rapports VSF-B	Rapports UAPIA, Communes , VSF-B	Annuelle	0%	70%		50%	60%	70%	70%			
<b>S/R 4.3 : Les banques de céréales sont renforcées et permettent un accès équitable aux groupes vulnérables</b>														
<b>S/R 4.3_ind 1</b> Nombre de communes où les réseaux de BC assurent la disponibilité céréalière en toute saison	Nombre	Rapport SOS-Faim	Rapports Communes , SOS-Faim	Annuelle	NA	5	3	4	5	5	5			
<b>S/R4.3_Ind 2</b> Nombre de réseaux de BC disposant d'un bon système de gouvernance et d'un mécanisme de redevabilité vis-à-vis de leurs membres	Pour	Rapport SOS-Faim	Rapports Communes , SOS-Faim	Annuelle	2	5	5	5	5	5	5			

<b>S/R4.3_Ind 3</b> Pourcentage des femmes membres des comités de gestion des BC	Pourcentage	Rapport SOS-Faim	Rapports Communes, SOS-Faim	Annuelle	NA	30%	30%	30%	30%	30%	30%		
<b>S/R 4.4 : les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (Productions animales) sont renforcées durablement</b>													
<b>SR4.4_Ind 1.</b> Nombre de produits financiers testés et diffusés par l'IMF	Nombre	Rapports WSM	KONDO, Coordination Caisse, KONDO	Annuelle	4	7	5	6	7	7	7		
<b>SR4.2_Ind 2.</b> Nombre de groupements féminins ayant développé un système endogène d'épargne - crédit et de mutuelle sociale (santé, solidarité sociale)	Nombre	Rapports WSM	KONDO, Coordination Caisse, KONDO	Annuelle	9	34	14	22	29	34	34		
<b>SR4.2_Ind 3.</b> Volume d'épargne constitué/de crédit octroyé (en milliers FCFA)	Volume désagrégé Hommes / femmes	Rapports WSM	KONDO, Coordination Caisse, KONDO	Semestrielle/Annuelle	95.175	532.175	95.000	107.000	115.000	120.000	120.000		
<b>SR4.2_Ind 4</b> Nombre de conventions de crédits signées avec les Banques de Céréales	Nombre	Rapports WSM	KONDO, Coordination Caisse, KONDO	Semestrielle/Annuelle	0	18	4	10	16	18	18		

<b>SR4.2_Ind 5</b> Nombre de Caisses locales ayant intégré au moins un élément d'autonomisation (plan d'affaire, part d'épargne dans le crédit au moins de 20%)	Nombre	Rapports KONDO, WSM	Coordination Caisse, KONDO	Semestrielle/Annuelle	0	10	2	5	8	10	10		
--	--------	---------------------	----------------------------	-----------------------	---	----	---	---	---	----	----	--	--

## 6.3. Plan de gestion des risques

### ANALYSE DE RISQUES

### RISQUES OPERATIONNELS

Risques	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesure d'atténuation
La dégradation de la situation sécuritaire au niveau des cercles d'intervention peut impacter négativement sur l'efficacité de mise en œuvre de l'intervention	Elevé	Nara : Elevé Kolokani : Faible  Banamba : Faible	Elevé	Respect des règles sécuritaires ; Flexibilité dans le choix des villages d'intervention avec une priorisation des localités à risques plus faibles ; Répartition équilibrée des actions entre zones à risques et zones plus sécurisées ; Gestion d'équipes à distance.
Les communes cibles peuvent ne pas bénéficier d'un accompagnement de proximité attendu des services techniques dépourvus en effectifs et de capacité d'intervention insuffisants	Faible	Moyen	Moyen	Partenariats avec des ONG locales dans le cadre des conventions de subsides ; Soutien en fonctionnement des Services Techniques au niveau Local ; Implication des Services Techniques dans les processus de programmation des activités de l'intervention (planification conjointe) ; Identifier les agents de changement au sein des structures et prévoir des mesures incitatives qui ne sont pas forcément financières ; Demande à la partie malienne de compléter les effectifs et doter les services de moyens dans les différents cercles d'intervention sur base de la contrepartie.
Absence de portage technique et politique des actions menées par l'intervention (faute de coordination, d'engagement et de suivi par les partenaires et acteurs clés) peut affecter	Faible	Elevé	Moyenne	Renforcement des CROCSAD, CLOCSAD et CCOCSAD dans leurs rôles de planification conjointe en appui à la mise en œuvre des PDESC

l'appropriation et la durabilité des investissements				
Le niveau de réalisation des investissements peut être faible à cause des lenteurs et lourdeurs administratives liées aux processus et aux procédures de passation des marchés publics.	Moyen	Moyen	Moyen	Réaliser la passation des marchés publics au niveau régional de Koulikoro ; Concentration des investissements sur les trois premières années ; Dispositif renforcé pour l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage et au suivi des marchés.
Mauvaise qualité technique des infrastructures réalisées par le programme à cause de la mauvaise qualité des prestations des entreprises et bureaux d'études adjudicataires des marchés de travaux et de services.	Elevé	Moyen	Moyen	Recrutement d'une expertise en génie rural en charge de vérifier la qualité des études techniques, de contribuer à l'élaboration des DAO et de participer aux réunions de chantiers ; Implication des services techniques et des bénéficiaires dans la réception des travaux réalisés ; Faire recours, si nécessaire, à des contre - expertises indépendantes.

## RISQUES DE DEVELOPPEMENT

Risques	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesure d'atténuation
Un mauvais accès aux sources d'informations pertinentes peut biaiser la qualité de ciblage des villages et ménages vulnérables. En conséquence, le Programme peut adresser des ménages qui ne sont pas en situation d'insécurité alimentaire aigue.	Elevé	Moyen	Elevé	Mettre en place un processus participatif large pour définir les critères de ciblage et impliquer les acteurs dans les choix ; Exploiter les données issues de l'enquête annuelle du SAP qui déterminent les communes en insécurité alimentaire ; Identification participative des ménages bénéficiaires sur la base des critères de choix préalablement définis par la commune.

<p>Une faible inclusion et prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la mise en œuvre de l'intervention à cause des pesanteurs socio-culturelles</p>	Faible	Elevé	Moyen	<p>Développement de stratégies tenant compte du rôle des femmes selon les ethnies considérées ;</p> <p>Implication des leviers dans le changement : mari leader d'opinion, chefs traditionnels ;</p> <p>Planification et budgétisation sensibles au genre.</p>
<p>Absence de volonté de collaboration, de coordination et d'échanges d'informations entre les partenaires au niveau local peut conduire à une duplication d'activités et un développement déséquilibré des territoires</p>	Elevé	Moyen	Elevé	<p>Stimuler les rôles de coordination et d'harmonisation des CROCSAD et autres structures ;</p> <p>Digitalisation et suivi des investissements avec cartographie des réalisations (SIG) au niveau de la DRPSIAP.</p>

## RISQUES LIES A LA DURABILITE

Risques	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesure d'atténuation
Pollution de la nappe phréatique et dégradation du sol (maraîchage) liés à l'utilisation des engrais et des pesticides.	Moyen	Elevé	Elevé	<p>Promotion de l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires, intégration de cet aspect dans le conseil agricole (formations des animateurs endogènes), donné aux producteurs ;</p> <p>Mise en œuvre de recherche-action (association des cultures ...) et promotion de la gestion intégrée des sols pour le maraîchage, de l'utilisation du compost pour le maraîchage ;</p> <p>Promotion de l'achat groupé des intrants de qualité et de la distribution locale d'intrants spécifiques ;</p> <p>Renforcement des communes pour la gestion intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et reboisement aux alentours des périmètres aménagés</p>
Risques climatiques tels que sécheresses, inondations ou précipitations décalées par rapport au calendrier agricole avec une augmentation du nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire	Elevé	Elevé	Elevé	<p>Renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables pauvres en diversifiant et augmentant leurs sources de revenus et renforçant leurs accès aux services socio-économiques de base (santé, eau, éducation) ;</p> <p>Encourager l'adoption de technologies mieux appropriées aux conditions agro écologiques et la maîtrise de l'eau pour garantir les productions ;</p> <p>Renforcer la restauration des ressources naturelles et leur gestion durable par et pour les populations locales ;</p> <p>Diffusion des prévisions météo à travers les GSM et mise en relation avec les radios rurales.</p>
Risques de maladies pour les animaux/végétaux (épizooties, maladies/déprédateurs des cultures), mais aussi les épidémies comme le choléra et la	Moyen	Moyen	Moyen	<p>Renforcer la prévention (notamment en matière de santé, de nutrition) et assurer un lien avec les mécanismes de prévention et de gestion des crises afin d'atténuer leur impact ;</p> <p>Renforcer la mise en application des mesures d'hygiène et de santé publique ;</p>

méningite qui sont récurrentes				Renforcer les mécanismes de déclaration de foyers de maladies et épizooties.
--------------------------------	--	--	--	--

## RISQUES FINANCIERS ET JURIDIQUES

Risques	Probabilité	Impact	Niveau de risque	Mesure d'atténuation
Le phénomène de corruption ambiant peut compromettre la qualité de la transparence et la régularité des procédures de passation des marchés publics	Moyenne	Elevé	Elevé	Renforcer les capacités des commissions locales/régionales de passation des marchés publics ; Intensifier la communication sur les avis de marchés publics à travers des canaux supplémentaires : radios locales, chambres consulaires et société civile ; Publier les résultats des passations de marchés (transparence) au niveau des radios locales.
Dépenses non éligibles	Faible	Moyen	Faible	Avis de non objection sur les marchés en cogestion au-delà d'un certain seuil ;  Clarification préalable des conditions d'éligibilité des dépenses en cas de subsides ;  Amélioration des procédures comptables.
Une mauvaise justification des subsides par les organismes bénéficiaires à cause d'une faible capacité des partenaires à gérer les fonds selon les normes et procédures du Programme	Moyen	Faible	Faible	Apporter un appui/conseil systématique aux partenaires locaux pour une meilleure compréhension des normes et procédures de l'intervention et de la qualité des pièces justificatives à produire ;  Choisir des modalités de mise en œuvre adaptées.

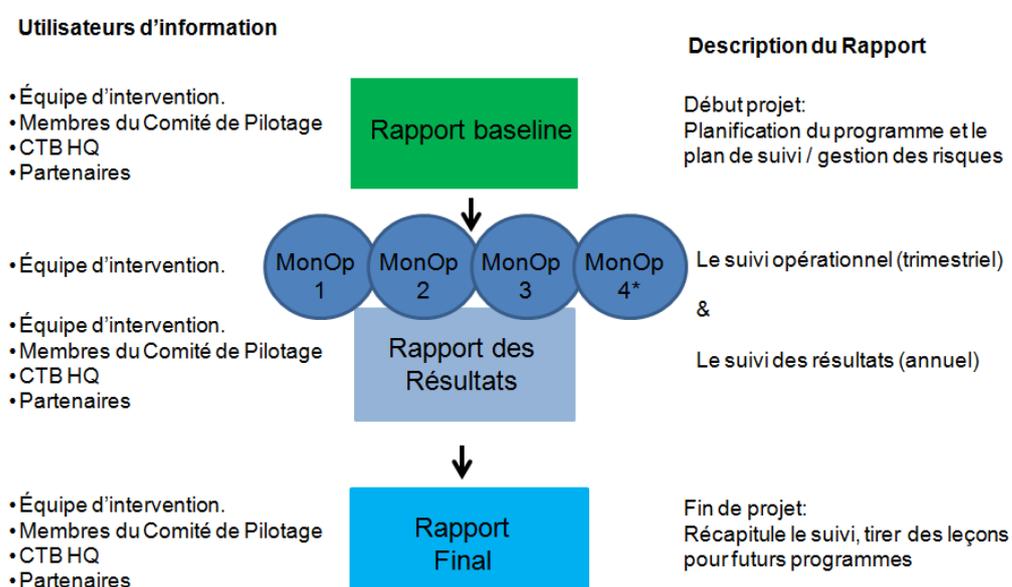
## 6.4. Mécanismes de suivi

La mise en place d'un système de suivi-évaluation exige une bonne compréhension des priorités et des besoins en matière d'informations des parties prenantes du programme. Cela présente l'avantage d'assurer une bonne compréhension, une bonne appropriation et une meilleure utilisation des informations collectées.

### Acteurs ou Instances :

- Comité de Pilotage : L'état d'avancement général du programme et l'atteinte des cibles ;
- Unité de gestion de l'intervention pour l'exécution opérationnelle de l'intervention et le niveau de réalisation des indicateurs du programme ;
- Partenaires de mise en œuvre : L'appréciation du niveau d'avancement et d'exécution du projet (Sous-Résultats) pour la planification opérationnelle conjointe et la redevabilité aux différents niveaux (bénéficiaires, CT, Enabel) ;
- Ancrage institutionnel du programme : Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) : Les décisions sur le niveau d'atteinte des objectifs du programme.

Le système de suivi-évaluation à mettre en place doit répondre aux besoins en informations des différentes catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Le suivi du programme / des interventions consiste en plusieurs rapports, visualisés ci-après. Tous les rapports sont produits par l'Equipe d'Intervention (rapport Baseline, rapport des résultats et rapport final), et doivent être approuvés par le Comité de Pilotage lors du SMCL. Les informations des trois rapports sont utilisées par la représentation, CTB-HQ et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Le MONOP est un outil pour l'équipe de gestion.



## **6.4.1. Les mécanismes de collecte, traitement et analyse des informations**

### **6.4.1.1. Collecte suivant le dispositif national :**

En matière de collecte et d'analyse des informations, la présente intervention s'aligne sur le Cadre Harmonisé (CH) qui constitue l'outil consensuel d'analyse de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest en vigueur. Le CH est un cadre analytique global des dispositifs nationaux et régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaires par la prise en compte des différents indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelles et l'inférence des facteurs constitutifs. Il améliore la compréhension des concepts, les processus d'estimation des populations vulnérables et le renforcement du cadre de synergies entre les acteurs locaux pour une gestion plus efficace des crises alimentaires. Il faut signaler que ces collectes se font au cours des différentes enquêtes du Système d'Alerte Précoce – SAP à travers diverses enquêtes : ESAN, SMART, EAC au niveau des régions, cercles mais pas au niveau des communes et villages.

En application des directives du Cadre Harmonisé, le Système d'Alerte Précoce du Mali en Collaboration avec les partenaires du système de sécurité Alimentaire (PAM, FAO, FEWS NET et les ONG du Cluster sécurité alimentaire) a publié en février 2017, les résultats d'une première enquête nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENSAN) au Mali. Cette enquête, prévue semestriellement, vise à procéder à une mise à jour des indicateurs clé de la sécurité alimentaire afin d'appréhender la situation courante de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, de même que son évolution au cours des 6 prochains mois. De façon spécifique cette enquête apporte des réponses à sept questions d'évaluation :

- **Qui est en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?** la réponse à cette question permettra d'établir le profil de ces personnes et d'appréhender les moyens de subsistance des plus touchées en vue d'un meilleur ciblage socioéconomique.
- **Combien de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?** Ce qui permettra de quantifier leur nombre et d'estimer les besoins nécessaires en vue de leur porter assistance.
- **Où vivent ces personnes ?** Ce qui permettra un meilleur ciblage géographique ainsi qu'une hiérarchisation des zones d'interventions tenant compte des priorités et des moyens disponibles.
- **Pourquoi sont-elles en situation d'insécurité alimentaire ou de vulnérabilité ?** Ce qui permettra de comprendre les facteurs contribuant à l'insécurité alimentaire ou à la vulnérabilité et sur lesquelles il faudrait influencer pour espérer lutter efficacement contre ces problèmes.
- **Quelle est la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans ?** Ce qui permet d'apprécier la situation de la malnutrition en lien avec celle de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en vue d'identifier les ménages les plus à risque (de malnutrition) - en particulier, ceux où vivent des enfants de moins de 5 ans, des mères de ces enfants et des femmes enceintes/allaitantes - ou les poches de vulnérabilité (à la malnutrition) vers lesquelles une assistance alimentaire et/ou non alimentaire pourrait être dirigée.
- **Comment va vraisemblablement évoluer la situation dans les prochains mois et quels risques menacent ces personnes ?** Il s'agira d'analyser les stratégies de survie adoptées par les ménages face aux chocs subis ainsi que les conséquences qui peuvent en découler ; de faire des prévisions et de se préparer à d'éventuelles situations d'urgence spécifiques tenant compte de leur probabilité de réalisation.

- **Que peut-on faire pour améliorer leurs conditions de vie et renforcer leurs moyens de subsistance ?** Ce qui permet d'appréhender les types d'interventions les plus appropriés à prendre en compte dans la définition de l'assistance qui pourrait leur être portée et de formuler, en conséquence, les recommandations idoines.

#### **6.4.1.2. La collecte des données effectuées par les ONG partenaires :**

Chaque ONG dispose de son propre système de suivi-évaluation animé par un responsable suivi évaluation.

Les responsables Suivi-évaluation des ONG constituent le niveau principal de vérification et de traitement de l'information issue des bénéficiaires directs de l'intervention. Les informations recueillies au niveau des sous-résultats, sont analysées par les chargés suivi-évaluation des ONGs.

En ce qui concerne l'utilisation du numérique, dans le cadre de la mise en œuvre des sous résultats, certaines ONG ont dans leur stratégie envisagée d'utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication en vue d'alimenter leurs bases de données.

Ainsi, WSM dans le cadre du renforcement des capacités des élus locaux (h/f) portera sur le pilotage stratégique (notamment le Système d'Information et Gestion des caisses d'une Coordination) dans le cadre d'un Réseau afin qu'ils (elles) soient capables d'analyser et suivre le portefeuille de crédit.

Quant à SOS Faim pour faciliter l'accès des OPA aux systèmes d'informations agricoles, il sera fait appel à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Des avancées significatives ont été constatées au Mali en matière d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans le secteur agricole. Un outil de collecte de l'épargne par Mobile banking pourra être testé. L'intervention essaiera aussi de valoriser les avancées en matière de Systèmes d'Information de Marché pour réduire les asymétries d'information entre les opérateurs dans les chaînes de valeur et améliorer leur pouvoir de marché. Différents systèmes seront testés selon les technologies effectivement disponibles. Il peut s'agir de systèmes Peer-To-Peer, avec échanges d'informations directs entre les organisations paysannes et des représentants au niveau des différents marchés régionaux. Les OPA pourraient être inscrites à des services de conseils agricoles par téléphonie et aussi sur les plates-formes d'échanges de produits.

Pour renforcer le dialogue entre les réseaux, les collectivités et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) pour la gestion des crises, des mécanismes et mesures innovants seront engagés afin d'impulser une dynamique de changements de comportement permettant de garantir la durabilité de ces investissements (à répétition sur les banques céréalières) notamment : (i) la prise en compte des banques céréalières dans les PDESC, (ii) l'appui à la mise en place d'une cellule d'appui technique aux banques de céréales, (iii) le renforcement des capacités des gestionnaires, (iv) la mise en place d'un système de suivi des prix des céréales sur les marchés, (v) la mise en place d'un système de suivi des stocks via des tablettes et centralisation des informations.

L'intervention renforcera les capacités de la coordination régionale, locale et nationale du SAP afin que ces structures puissent élaborer les cartographies relatives à la vulnérabilité. L'objectif de la cartographie est de disposer d'une meilleure connaissance de la typologie des zones agro écologiques identifiées comme vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, des profils des ménages vulnérables, d'une meilleure répartition spatiale dans la mise en œuvre des priorités et d'une base de référence permettant le suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones à risques.

Cet accompagnement devrait permettre au système national de générer les cartes au niveau région, cercles et communes d'intervention. Il s'agit des cartes suivantes :

✓ Une carte de vulnérabilité des moyens d'existence et de la protection sociale :

Les populations sujettes à la vulnérabilité des moyens d'existence et qui ont des besoins accrus de protection sociale ont été identifiées selon trois critères : (i) l'Indice de pauvreté non monétaire des communes (ODHD) ; (ii) l'Incidence de la pauvreté monétaire sur la base de la consommation des ménages par région (ELIM, INSTAT, 2010) ; (iii) et le Taux de privation multidimensionnelle des enfants de 0 à 59 mois (au moins 4 privations) calculé sur l'enquête MICS 2010 (MODA, UNICEF, 2013).

✓ Une carte de vulnérabilité nutritionnelle ;

Les populations en vulnérabilité nutritionnelle ont été identifiées et cartographiées selon les critères de (i) la Prévalence de la malnutrition chronique ; (ii) la Prévalence de la malnutrition aiguë globale ; (iii) et de la Mortalité infanto-juvénile.

✓ Une carte de vulnérabilité agricole

La vulnérabilité des systèmes de production affectant les revenus des producteurs et leur accès aux aliments a été définie selon les critères relatifs (i) au Niveau d'insécurité alimentaire (Cadre harmonisé 2013-2014, SAP) ; (ii) à la Vulnérabilité alimentaire structurelle entre 2002 et 2014 (SAP, 2014) ; (iii) et à la Classification AIC (PAM 2014).

✓ Une carte de vulnérabilité aux chocs (inondations, sécheresse et déprédations) ;

En référence à la définition de la résilience adoptée par l'AGIR, les chocs constituent un concept clé tant dans leur occurrence que dans la recherche de solutions. Par conséquent, dans l'établissement des classes de vulnérabilité, un accent particulier a été mis sur l'identification des types de chocs à retenir et la mesure de leurs fréquences. Toutefois, face à la difficulté d'accéder à des mesures harmonisées de l'intensité de nombre de chocs dont ceux de nature économique et sociopolitique au niveau géographique souhaité, et à l'incapacité de qualifier leur fréquence d'occurrence, seule la mesure de la fréquence des chocs liés aux inondations, sécheresses et déprédations a été prise en compte.

✓ Une carte des facteurs aggravant la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle ;

La vulnérabilité multidimensionnelle à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (conjoncturelle / structurelle ou chronique) a été appréhendée en combinant les indicateurs des cartes thématiques, des cartes de vulnérabilité aux chocs et des facteurs aggravants.

Les facteurs aggravants sont définis comme ceux qui accentuent la situation de crise suite à un choc et limitent la capacité de résilience des populations. Dans la présente démarche, il a été jugé nécessaire d'intégrer trois<sup>19</sup> facteurs aggravants afin de mieux discriminer les communes selon leur vulnérabilité.

✓ Une carte de vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle, dite carte de vulnérabilité multidimensionnelle, provenant de la synthèse des cinq cartes précédentes.

La vulnérabilité multidimensionnelle intègre à la fois la pauvreté multidimensionnelle, la malnutrition et la mortalité infanto-juvénile, l'insécurité alimentaire, la fréquence des chocs climatiques et environnementaux et quelques facteurs aggravants mesurables. Ainsi, en fonction du poids de la sévérité des indicateurs, le score de vulnérabilité multidimensionnelle des communes oscille entre 0 et 60.

#### **6.4.1.3. Collecte des données par l'équipe opérationnelle de l'intervention :**

Au niveau de l'intervention, le Chargé de suivi-évaluation se charge, en plus du suivi des indicateurs au niveau des R1 et R2 assure également la gestion des indicateurs renseignés par les ONG partenaires via les différents canaux de collecte des données. Il assure donc le contrôle de la qualité des données

---

<sup>19</sup> Limites : l'inaccessibilité de certaines données sur les chocs socio-économiques notamment n'ont pas permis d'évaluer l'ensemble des facteurs aggravants pertinents. Il conviendra d'intégrer progressivement ces facteurs pour affiner l'impact de facteurs exogènes sur la vulnérabilité des communes. Enfin, malgré la prise en compte de la démographie, la dynamique des populations apparaît comme étant un facteur accentuant drastiquement la capacité des services de base à faire face lors de chocs.

de la matrice de suivi.

Les données recueillies constituent la base des analyses et réflexions au sein du programme sur (i) l'état d'avancement des activités, (ii) la prise en compte des thèmes transversaux, (iii) les difficultés opérationnelles et (iv) les changements du contexte d'intervention.

Les données du système de suivi-évaluation et leur analyse alimenteront le rapportage narratif périodique de l'intervention. L'élaboration des rapports narratifs et financiers trimestriels sont à la charge des partenaires de mise en œuvre ayant des conventions de subsides avec Enabel ; tandis que le rapportage annuel du programme est assuré par la coordination sur la base des canevas établis.

## 6.5. Stratégie de mise en œuvre

### 6.5.1. Stratégie générale

Une stratégie pertinente de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle doit être holistique, c'est-à-dire qu'elle doit prendre en compte l'ensemble des déterminants du phénomène. Il est par ailleurs admis que les interventions doivent toucher de manière structurelle une proportion importante de ménages dans une zone donnée pour espérer un impact durable. Dans le cadre de cette approche holistique, l'intervention s'aligne au Cadre Harmonisé de l'UEMOA adopté par le Mali.

Dans le cadre de l'approche territoriale, des relations de synergies et de complémentarités au sein du programme sectoriel seront établies avec l'intervention renforcement des capacités. En effet, le centre de gravité de toutes les interventions est le niveau local (Communes, Cercles, inter-collectivités). Conformément aux orientations de la stratégie de développement économique régional, les efforts du Programme bilatéral seront concentrés au niveau des espaces économiques partagés.

La mise en œuvre de cette intervention se fait dans un cadre de partenariat multi-acteurs avec des ONG belges et maliennes. Ainsi, sous le leadership d'Enabel, chaque partenaire porte un ou plusieurs résultats selon la répartition suivante :

- Enabel assure la Coordination générale de l'intervention tout en assurant la mise en œuvre des Résultats 1 et 2 ;
- La Croix Rouge Belgique et malienne assurent la mise en œuvre du sous résultat 3.1 : « les capacités de prévention et de prise en charge de la malnutrition sont améliorées » ;
- Solidarité Mondiale (WSM) de concert avec UTM assurent l'exécution du résultat 3.2 : « des mécanismes de protection sociale sont mis en place afin d'améliorer l'accès aux soins de santé » ;
- PROTOS en partenariat avec une ONG locale partenaire assurent la mise en œuvre du sous résultat 3.3 : « l'accès à l'eau potable et aux structures d'assainissement est amélioré pour tous de manière durable » ;
- L'ONG SOS Faim et son partenaire local CAEB exécutent le sous résultat 4.1 : « les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (production végétale) sont renforcées durablement » ;
- L'ONG VSF-Belgique en partenariat avec ICD assurent la mise en œuvre du sous résultat 4.2 : « les capacités de production et de commercialisation des groupes vulnérables (productions animales) sont renforcées durablement » ;
- SOS – Faim exécute le sous résultat 4.3 : « les banques de céréales sont renforcées et permettent un accès équitable aux groupes vulnérables » ;

- L'ONG Solidarité Mondiale /WSM avec son partenaire Kondo Jiguima assure la mise en œuvre du sous résultat 4.4 : « l'offre de services financiers de proximité adaptés aux besoins des populations est améliorée ».

#### 6.5.2. Stratégie spécifique

La présente intervention s'appuie sur les leçons d'expériences du Programme PLIAM/FBSA ; elle prend en compte ses acquis pour les améliorer et les mettre à échelle au niveau des espaces économiques partagés et autres zones de concentration de ses activités.

La mise en œuvre sera caractérisée par une approche multi-acteurs (publics et privés) dans l'accompagnement à apporter à des groupes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier les femmes. Ces dernières bénéficieront des activités génératrices de revenus (petit élevage, maraîchage, petite transformation, ...) afin d'améliorer leur situation alimentaire et nutritionnelle dans une perspective d'autonomisation économique.

En cohérence avec la politique nationale et le Cadre Harmonisé, la présente intervention développera une approche spécifique axée sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire et nutritionnelle que sont : (i) la disponibilité, (ii) l'accessibilité, (iii) l'utilisation appropriée et (iv) la stabilité dans le temps des aliments. La logique d'intervention prend en considération la dimension plurisectorielle de la sécurité alimentaire et intègre la question de la disponibilité, des revenus et de leur affectation ainsi que la composante nutritionnelle.

L'amélioration de la résilience des ménages et des communautés ciblées face à l'insécurité alimentaire et le changement climatique constitue un défi important à relever. Pour ce faire, l'intervention veillera à améliorer les dotations en capital des ménages : (i) un capital physique, notamment par des dotations en équipement et cheptel, (ii) un capital humain, au travers d'une meilleure formation et information : alphabétisation fonctionnelle, formations techniques, formations sur les aspects d'hygiène et nutrition, et (iii) un capital social, par l'intégration à des associations et communautés représentatives.

Enfin l'intervention renforcera les capacités des collectivités territoriales, organisations de la société civile et services étatiques pour une meilleure prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la gouvernance locale inclusive. En conséquence l'intervention développera des actions spécifiques visant à : (i) renforcer les acteurs institutionnels à mener des actions visant à prévenir et à gérer l'insécurité alimentaire ; (ii) augmenter les capacités des populations à revendiquer leurs droits en matière d'accès à l'alimentation, aux soins de santé et à l'eau. Stratégie à long terme : mettre en œuvre des politiques territoriales et des stratégies thématiques concertées (eau, éducation, accès à la santé, création d'emplois, etc.) permettant d'apporter des réponses structurelles. Tout comme la réduction de la pauvreté, l'élimination de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle doit être considérée comme un objectif de long terme.

Concernant la stratégie à court et moyen termes, il s'agit de renforcer les capacités de prévention et de réponse des ménages à des chocs externes, afin d'éviter les situations où les stratégies de survie et de décapitalisation deviennent inévitables. Il s'agit de mener des actions à impact rapide sur la résilience des populations à l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

## 7. Annexes

### 7.1. Liste des acteurs impliqués dans le processus Baseline.

#### Participants à l'atelier Baseline tenu du 12 au 16 juin 2017 à Koulikoro

N°	Nom	Institution	Adresse email
1	Arouna BERTHE	DGAT - Bamako	<a href="mailto:arounaberte@yahoo.fr">arounaberte@yahoo.fr</a>
2	Ampaté Amadou SIDIBE	DGCT - Bamako	<a href="mailto:ampatasidibe@yahoo.fr">ampatasidibe@yahoo.fr</a>
3	Harouna ONGOIBA	DRPIA- Koulikoro	<a href="mailto:harounaonguiba@yahoo.fr">harounaonguiba@yahoo.fr</a>
4	Amadou DEMBELE	CRK – CT/SE	<a href="mailto:Amadou.dembl@yahoo.fr">Amadou.dembl@yahoo.fr</a>
5	Amadou DIAWARA	DRPSIAP	
6	Maman Laminou TATA	CTB / ECT2	<a href="mailto:Laminou.tata@btcctb.org">Laminou.tata@btcctb.org</a>
7	Abdou Baber TOURE	DRSV – Koulikoro	<a href="mailto:toureabdoubaber@gmail.com">toureabdoubaber@gmail.com</a>
8	Gaston MANANJARA	CTB	<a href="mailto:Gaston.mananjara@btcctb.org">Gaston.mananjara@btcctb.org</a>
9	Daouda DIARRA	CTB, Chargé de programme - Bamako	<a href="mailto:Daouda.diarra@btcctb.org">Daouda.diarra@btcctb.org</a>
10	Jean MBAYAHAGA	CTB	<a href="mailto:Jean.mbayahaga@btcctb.org">Jean.mbayahaga@btcctb.org</a>
11	Adama CAMARA	DNPIA – Bamako	
12	Bart UYTTENDAELE	CTB / RR	<a href="mailto:bart.uyttendaele@btcctb.org">bart.uyttendaele@btcctb.org</a>
13	Nanko MARIKO	CR-ONG	
14	Moussa BAH	DGCT	
15	Mahamadou BAH	ESB	
16	Aboubacar COULIBALY	ESB	
17	Moussa BAGAYOKO	DNPIA	
18	Bassaguiné TOURE	DGAT	
19	Harouna SIDIBE	CTB/RAF	<a href="mailto:Harouna.sidibe@btcctb.org">Harouna.sidibe@btcctb.org</a>
20	Ingrid PLAG	MDF - Facilitatrice	<a href="mailto:ip@mdf.nl">ip@mdf.nl</a>

#### Liste des participants au deuxième atelier d'élaboration de la Baseline tenu du 26 au 30 septembre 2017 à Koulikoro.

N°	Nom	Institution	Adresse email
1	Mariam KANE	Personne ressource	<a href="mailto:mariam.issiaka@ymail.com">mariam.issiaka@ymail.com</a>
2	Mariam Sininta	Programme bilatéral	<a href="mailto:mariam.sininta@yahoo.fr">mariam.sininta@yahoo.fr</a>
3	Mariam TRAORE	Programme bilatéral	<a href="mailto:mariamtraore7603@gmail.com">mariamtraore7603@gmail.com</a>
4	Fidèle DARA	Personne ressource	<a href="mailto:fdaracrs@yahoo.fr">fdaracrs@yahoo.fr</a>
5	Amadou DIAWARA	DRPSIAP	
6	Maman Laminou TATA	Programme bilatéral	<a href="mailto:Laminou.tata@btcctb.org">Laminou.tata@btcctb.org</a>
7	Younoussa HAMARA	Personne ressource	
8	Gaston MANANJARA	Programme bilatéral	<a href="mailto:Gaston.mananjara@btcctb.org">Gaston.mananjara@btcctb.org</a>
9	Alassane DAFPE	Personne ressource	<a href="mailto:daffealassane@yahoo.fr">daffealassane@yahoo.fr</a>
10	Jean MBAYAHAGA	Programme bilatéral	<a href="mailto:Jean.mbayahaga@btcctb.org">Jean.mbayahaga@btcctb.org</a>
11	Oumar TRAORE	Personne ressource	<a href="mailto:traoredp70@gmail.com">traoredp70@gmail.com</a>
12	Karim CAMARA	Personne ressource	<a href="mailto:karimcamara@hotmail.com">karimcamara@hotmail.com</a>
13	Nanko MARIKO	CR-ONG	
14	Moussa Alassane	Personne ressource	<a href="mailto:malassane72@yahoo.fr">malassane72@yahoo.fr</a>
15	Pascal TRAORE :	Personne ressource	<a href="mailto:pascaltraoredia@yahoo.fr">pascaltraoredia@yahoo.fr</a>

N°	Nom	Institution	Adresse email
20	Ingrid PLAG	MDF - Facilitatrice	<a href="mailto:ip@mdf.nl">ip@mdf.nl</a>

Liste des participants au deuxième atelier d'élaboration de la baseline tenu du 07 au 09 novembre 2017 à Koulikoro.

ATELIER DE FINALISATION DU RAPPORT BASELINE DES INTERVENTIONS IRC/AREPK/LCIANK				
LISTE DES PARTICIPANTS				
N°	Prénom & Nom	Services	Fonction précise	Téléphone & mail
1	Issoufiana MAÏGA	Cercle de Nara	Préfet	79 20 43 59 <a href="mailto:naracercle@gmail.com">naracercle@gmail.com</a>
2	Alpha Gouro DIALL	AREPK	Responsable National	66 07 68 36 <a href="mailto:alpha.diall@yahoo.fr">alpha.diall@yahoo.fr</a>
3	Sissoko Youma TRAORE	MPFEF	Conseillère Technique chargée de la coopération	64 66 77 77 <a href="mailto:yum22002@yahoo.fr">yum22002@yahoo.fr</a>
4	Moustaphe DIAKITE	AMM	Président	76 36 28 87 <a href="mailto:moustapha25@hotmail.com">moustapha25@hotmail.com</a>
5	Abdramani SIBY	DRGR	Chargé des A.H.A	74 60 19 33 <a href="mailto:dallasiby14@gmail.com">dallasiby14@gmail.com</a>
6	Adama KEÏTA	CPS/ATFPSI	Chef UPSE	<a href="mailto:keitaadama52@yahoo.fr">keitaadama52@yahoo.fr</a>
7	Guiba GOUMANE	Conseil de Cercle	2e Vice-Président CC	<a href="mailto:mamadou130diadrou@yahoo.fr">mamadou130diadrou@yahoo.fr</a>
8	Dr Amadou TANGARA	DRS	Chargé Nutrition	<a href="mailto:amadouamatoutangara@yahoo.fr">amadouamatoutangara@yahoo.fr</a>
9	DIALLO Amadou Moctar	VSF.B	Chargé de projet	76 01 52 08 / 66 01 52 08 <a href="mailto:amocdi@yahoo.fr">amocdi@yahoo.fr</a> - <a href="mailto:amocdi@gmail.com">amocdi@gmail.com</a>
10	Yaya GUINDO	CSA	Chargé de programme	<a href="mailto:yayaguindo68sane@gmail.com">yayaguindo68sane@gmail.com</a>
11	Mohamed DOUMBIA	Croix Rouge Malienne	Assistant Suivi Evaluation	76 41 32 19 <a href="mailto:mohamed.doumbia@croixrouge-mali.org">mohamed.doumbia@croixrouge-mali.org</a>
12	Ibrahim COULIBALY	CRA	Animateur	74 55 86 85 <a href="mailto:euro09.ic@gmail.com">euro09.ic@gmail.com</a>
13	Ilère NGONGANG	WSM-Belgique	Gestionnaire Afrique Ouest	<a href="mailto:ilere.ngongang@wsm.be">ilere.ngongang@wsm.be</a>
14	Abdoulaye Azis MARIKO	UTM	Chef de projet	66 79 52 30 <a href="mailto:azizmariko@hotmail.com">azizmariko@hotmail.com</a>

15	Almamy COULIBALY	KONDO Jigima	Chef de projet	75 04 85 92 <a href="mailto:coulalmamy3@gmail.com">coulalmamy3@gmail.com</a>
16	Boubacar COULIBALI	AMM Cercle de Nara	Président	76 33 71 38 <a href="mailto:bocour0@gmail.com">bocour0@gmail.com</a>
17	Hamidou YALCOUYE	DRSV	Chef de Division surveillance et protection sanitaire	74 48 87 62 <a href="mailto:yalcouye_sn@yahoo.fr">yalcouye_sn@yahoo.fr</a>
18	Siaka COULIBALY	DNPIA	Chargé de Programme BSSE	<a href="mailto:siakacoulibaly5@yahoo.fr">siakacoulibaly5@yahoo.fr</a>
19	Eugène SOMDA	CRB	ATN	<a href="mailto:eugene.somda@croix-rouge.be">eugene.somda@croix-rouge.be</a>
20	Simon Bolomba BAKWA	CTB	RAFI	<a href="mailto:simon.bolombobakwa@btcctb.org">simon.bolombobakwa@btcctb.org</a>
21	Nouhoum T SANOGO	CRK	CTDER	<a href="mailto:sanogon1@yahoo.fr">sanogon1@yahoo.fr</a>
22	Bakary N DIARRA	Conseil de Cercle Banamba	Président	<a href="mailto:maigamorou@gmail.com">maigamorou@gmail.com</a>
23	Amadou Malick GUEYE	CR ONG	Président	<a href="mailto:amagueye68@yahoo.fr">amagueye68@yahoo.fr</a> <a href="mailto:crongkkoro@yahoo.fr">crongkkoro@yahoo.fr</a>
24	Adama DIALLO	PROTOS	Coordinateur Projet	<a href="mailto:adama.diallo@protos.org">adama.diallo@protos.org</a> <a href="mailto:adamaalioudiallo@yahoo.fr">adamaalioudiallo@yahoo.fr</a>
25	Amadou DIAWARA	DRPSIAP	Chef Division	<a href="mailto:papadiawara9@ymail.com">papadiawara9@ymail.com</a>
26	Amadou DIALLO	DNEF	Chef DEPSE	<a href="mailto:amazerbo@yahoo.fr">amazerbo@yahoo.fr</a>
27	Antiamba TEMBELY	CRK	Chef Service Technique	<a href="mailto:antiambaedtembely@yahoo.fr">antiambaedtembely@yahoo.fr</a>
28	Mahamadoun KELEPILY	CAEB/SOS. Faim	Coordinateur des Programmes	<a href="mailto:mahakelepily@yahoo.fr">mahakelepily@yahoo.fr</a>
29	Agaly Ag SORHO	SOS faim	Resp Suivi/Evaluation et partenariat	<a href="mailto:agaly.agsorho@sosfaim.org">agaly.agsorho@sosfaim.org</a>
30	Nouhoum DIARRA	ADR	Chef Sce Observat et Prospective Territ	<a href="mailto:nouhoumzandiarra@gmail.com">nouhoumzandiarra@gmail.com</a> 74 60 41 46
31	Bintou TRAORE	CAFO	Membre du CAFO	78 85 59 80

32	Harouna ONGOIBA	DRPIA	Chef BSSE	<a href="mailto:harounaongoiba@yahoo.fr">harounaongoiba@yahoo.fr</a> <a href="tel:73296487">73 29 64 87</a>
33	Karim CAMARA	CTB	Administrateur Gestionnaire	<a href="mailto:karimcamara@hotmail.com">karimcamara@hotmail.com</a>
34	Sékou KANOUTE	DRPFEF	Chef Unité Suivi- Evaluation	<a href="tel:75207024">75 20 70 24</a> <a href="mailto:skoukanout@yahoo.fr">skoukanout@yahoo.fr</a>
35	Hama SANGARE	DREF/Chef de Cantonement de kgoro	Chef de cantonement des Eaux de forêt	66 04 02 20 <a href="mailto:sangarehama34@gmail.com">sangarehama34@gmail.com</a>
36	Kalifa DIABATE	DRH	Agent	<a href="tel:76642416">76 64 24 16</a> <a href="mailto:kalifadiabate854@gmail.com">kalifadiabate854@gmail.com</a>
37	Hamidou SANGARE	DRCC	Agent	<a href="tel:63331538">63 33 15 38</a> <a href="mailto:sanghamido4@yahoo.fr">sanghamido4@yahoo.fr</a>
38	Mme SAMAKE Haoua CISSE	DNPD/MEP	Chargée Opération Bilatérale	<a href="mailto:cissehaoua400@yahoo.fr">cissehaoua400@yahoo.fr</a>
49	Dramane SANGARE	DRACPN	Chargé des Déchets	<a href="mailto:konate19@gmail.com">konate19@gmail.com</a>
40	Kadidiatou DIASSANA	SAP	Représentante du Coordinateur	<a href="mailto:dikadias77@gmail.com">dikadias77@gmail.com</a>
41	Abdoulaye GUINDO	DREFFP	Directeur	<a href="tel:76488928">76 48 89 28</a> <a href="mailto:allayg72@yahoo.fr">allayg72@yahoo.fr</a>
42	Diadji Diafing DIARRA	Conseil de Cercle	Président Kolokani	76 21 12 52 <a href="mailto:diadjidiarra@yahoo.fr">diadjidiarra@yahoo.fr</a>
43	Mariam TRAORE	CTB	Conseillère Intermédiation sociale	76 03 16 51 <a href="mailto:mariamtraore7603@gmail.com">mariamtraore7603@gmail.com</a>
44	Mamadou TEMBELY	Cercle de Banamba	Préfet	<a href="mailto:madoupelouk@yahoo.fr">madoupelouk@yahoo.fr</a>
45	Adama MARIKO	Conseil de Cercle	Président	<a href="mailto:msissoko71@yahoo.fr">msissoko71@yahoo.fr</a>
46	Fidèle DARA	CTB	Responsable National ISAN	<a href="mailto:76010510fdaracrs@yahoo.fr">76 01 05 10 fdaracrs@yahoo.fr</a>
47	Maman Laminou TATA	CTB	Coordinateur UCP	<a href="mailto:Laminou.tata@enabel.be">Laminou.tata@enabel.be</a>
48	Gaston MANANJARA	CTB	ATI - CTB	<a href="mailto:Gaston.mananjara@enabel.be">Gaston.mananjara@enabel.be</a>

49	Daouda DIARRA	CTB,	Chargé de programme - Bamako	<a href="mailto:Daouda.diarra@enabel.be">Daouda.diarra@enabel.be</a>
50	Jean MBAYAHAGA	CTB	ATI - CTB	<a href="mailto:Jean.mbayahaga@enabel.be">Jean.mbayahaga@enabel.be</a>
51	Oumar TRAORE	CTB	ATN – Development Org	<a href="mailto:traorecdp70@gmail.com">traorecdp70@gmail.com</a>
52	Karim CAMARA	CTB	Assistant Admin et financier	<a href="mailto:karimcamara@hotmail.com">karimcamara@hotmail.com</a>
53	Moussa Alassane	CTB	Chargé SE	<a href="mailto:malassane72@yahoo.fr">malassane72@yahoo.fr</a>
54	Pascal TRAORE	CTB	ATN - Formation	<a href="mailto:pascaltraoredia@yahoo.fr">pascaltraoredia@yahoo.fr</a>
55	Ingrid PLAG	MDF	Facilitatrice	<a href="mailto:p@mdf.nl">p@mdf.nl</a>
56	Lawrence GHESQUIERE	CTB Siège	Facilitateur	<a href="mailto:Lawrence.ghesquiere@enabel.be">Lawrence.ghesquiere@enabel.be</a>

## 7.2. Bibliographie

- Guide MoreResults de la CTB
- Dossier Technique et Financier du Programme Sectoriel « Croissance Economique durable et inclusive en favorisant le développement rural et la sécurité alimentaire CTB, 2017
- Convention Spécifique du 13 septembre 2017 du Programme sectoriel
- Rapports annuels DNPIA, 2016
- Système de suivi-évaluation du sous-secteur de l'élevage et de la pêche (site internet)
- Enquêtes sécurité alimentaire, février 2017 ;
- Rapports PLIAM.
- Manuel du Cadre Harmonisé Sécurité alimentaire et nutritionnelle UEMOA,
- Document de Priorités Résiliences Pays AGIR.
- République du Mali, Etude sur l'intégration du Commerce, Ministère du Commerce et de l'Industrie, CNUCED, avril 2015.
- Conseil du Patronat du Mali : Etude de marché sur la filière bétail/viande à Bamako et Ségou. Programme d'Appui à la Croissance Economique et Promotion de l'Emploi stimulées par le Secteur Privé du Mali (PACEPEP).
- Etude de marché de la filière bétail viande à Bamako et Mopti, Conseil National du Patronat au Mali, Projet d'Appui à la Croissance Economique et Promotion de l'Emploi stimulée par le Secteur Privé du Mali, mars 2016
- Ministère du commerce du Mali ; février 2017 : étude d'élaboration de la politique de développement du commerce du Mali ; rapport final, manding international development team (MIDT) 163 pages.

- MUNGALI François G., COULIBALY Abdrahamane et KEITA Sikoro, juillet 2017. Ministère du Commerce du Mali, Agence pour la promotion des exportations du Mali : programme de développement à l'exportation de la viande du Mali. Rapport provisoire.
- Sos faim, Avril 2015 : le paradoxe de l'élevage au sahel : forts enjeux, faibles soutiens. Bulletin de synthèse souveraineté alimentaire, n°16.
- Ministère de l'économie et des finances du Mali, janvier 2018 : cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2016-2018
- Coopération technique belge : Rapport Baseline (situation de référence des ménages), Appui Multisectoriel à la Sécurité Alimentaire dans l'Atacora (AMSANA), mai 2017, 147pp
- SAP, 2014 : Vulnérabilité alimentaire structurelle entre 2002 et 2014
- Classification AIC (PAM 2014) ;
- (ELIM, INSTAT, 2010) : Consommation des ménages par région
- Enquête MICS 2010 (MODA, UNICEF, 2013) : Taux de privation multidimensionnelle des 0 à 59 mois (au moins 4 privations) ;
- Enquêtes : ESAN, SMART, EAC

### **7.3. Liste des études complémentaires**

- Enquêtes MARP ;
- Situation de référence des BAB et de leur coordination ;
- Situation de référence des coopératives des périmètres pastoraux ;
- Situation de référence des coopératives des femmes transformatrices du lait ;
- Situation de référence des filières bétail/viande et lait dans la région et des interprofessions ;
- Situation de référence des cabinets vétérinaires ;
- Enquête spécifique ENSAN au niveau des Cercles ou zones de moyens d'existence en 2018
- Enquête spécifique au niveau des communes, villages et ménages ciblés
- Etude Comportement Attitudes et Pratiques (CAP) initiales et finales sur l'hygiène et l'assainissement
- Etude socio-économique de base pour une compréhension des rôles spécifiques des femmes, enfants, différentes couches sociales dans l'utilisation et la gestion de l'eau.
- Inventaire des artisans réparateurs / revendeurs des pièces pour les points d'eau modernes et électromécaniciens pour les ouvrages complexes.
- Diagnostic actualisé de l'approvisionnement en eau au niveau communal et cercle ;
- Etat de lieux des banques de céréales ;
- Etat des lieux des organisations de producteurs ;
- Etat des lieux des caisses et mutuelles de santé.

---

<sup>i</sup> Le mot CEDI est un abrégé de « Croissance Economique Durable et Inclusive » mais ce mot veut dire littéralement en Bambara renforcement des capacités (CE veut dire capacités et DI veut dire donner).